

RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023
Le Président Tebboune félicite les élèves et la communauté éducative

P. 24

77^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU
M. Lamamra fait la promotion de la candidature de l'Algérie au Conseil de Sécurité

P. 24

ALGÉRIE-ETATS UNIS
L'Algérie, un partenaire solide pour la paix dans la région et le continent africain (responsable américain)

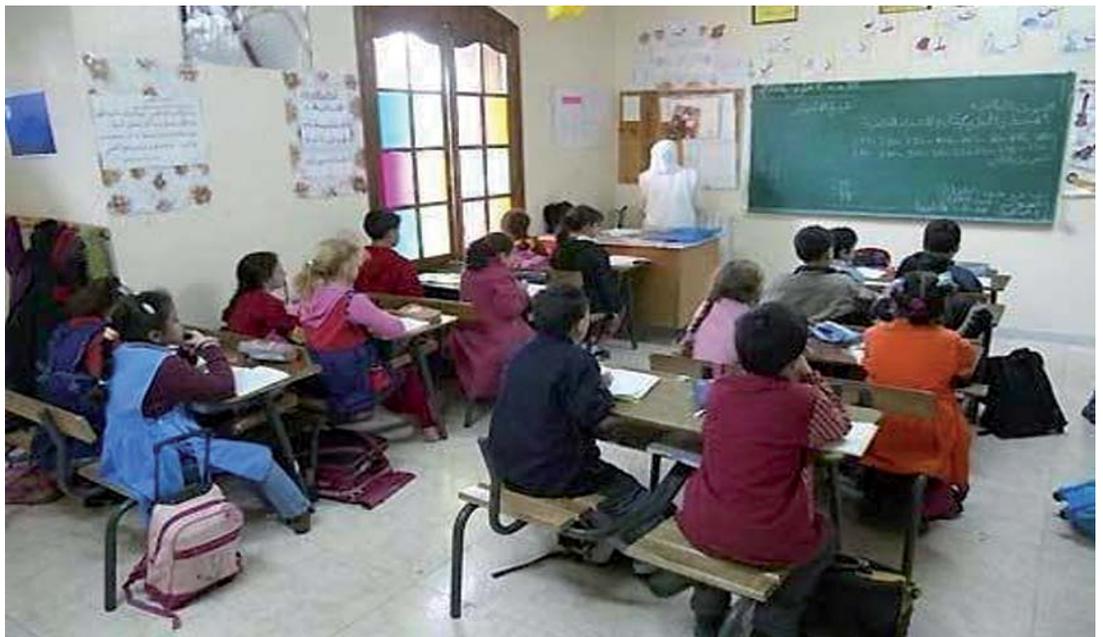
P. 24

RENTÉE SCOLAIRE

Belaabed : l'introduction de l'anglais au cycle primaire, un défi relevé par l'Etat

L'introduction de la langue anglaise dans le palier primaire (classe de 3^e année) dès cette année scolaire (2022-2023), est un défi relevé par l'Etat pour permettre aux élèves d'apprendre cette langue universelle, a affirmé, mercredi depuis la wilaya de Djanet, le ministre de l'Éducation nationale, M. Abdelhakim Belaabed. M. Belaabed qui donnait le d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire depuis l'école primaire "Lalla Fatma N'Soumer" a indiqué que le secteur "a été au rendez-vous en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour relever le défi de l'enseignement de la langue anglaise en 3^e année primaire".

P. 3



ASSURANCES

La SAA obtient la certification ISO-9001

P. 6

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE
Les réserves ont dépassé 22 milliards Da (DG)

P. 6

E-COMMERCE EN ALGÉRIE
2.500 opérateurs inscrits au CNRC

P. 17

SANTÉ

HYPERTENSION

Trop faire chuter la pression ne serait pas sans risque

Pp 12-13

F O T B A L L

EN AMICAL

Algérie-Guinée
Les Verts pour confirmer leur "réveil"

P. 21



TLEMCCEN

Le salon national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemch" du 24 au 29 Septembre

P. 16

MÉTÉO
Pluies orageuses et chutes de grêle sur plusieurs wilayas (BMS)

P. 2

MÉTÉO

Pluies orageuses et chutes de grêle sur plusieurs wilayas (BMS)



L'Office national de météorologie a lancé hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS).

classé de niveau "Orange", qui concernera les wilayas de Sidi Bel Abbès, Saida, Mascara, Tيارت, Tissemsilt, Médéa, et Bouira, précisant que sa validité s'étalera de mercredi à 18h00 à jeudi à 03h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 millimètres.

Les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif, Batna, Oum El-Bouaghi, Tébessa, Khenchela et Biskra seront également touchées par ce BMS de mercredi à 21h00 à jeudi à 06h00 où les quantités de pluies oscilleront entre 20 et 40 mm.

El-Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'sila, Ouled-Djellal et Ghardaia sont également concernées par le bulletin, dont la validité s'étale de mercredi à 21h00 à jeudi à 12h00, où les quantités de pluies attendues varieront entre 20 et 40 mm, précise la même source.

ORAN

Un mort et un blessé dans un accident de circulation



Une personne a trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée suite à un accident de circulation, survenu mardi dans la commune de Aïn El Bia (Oran), a-t-on appris de la direction locale de la protection civile.

Cet accident qui s'est produit au niveau de la RN11, près du lieu dit "El Ayaïda" suite à une collision entre un camion et un véhicule léger a causé le décès sur place d'un homme, âgé de 50 ans, alors qu'une femme de 40 ans a été blessée grièvement.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et 162 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 162 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont repêché les corps de 3 personnes mortes noyées dans des plages situées dans les wilayas d'Oran et de Tizi-Ouzou, relève la même source.

Il s'agit d'une personne noyée à la plage interdite à la baignade située dans la commune d'Oran et d'une autre noyée à la plage autorisée à la baignade dans la commune d'Aïn-Turk, note le communiqué, ajoutant que la troisième victime a été enregistrée à Tizi-Ouzou.

Il s'agit d'une personne noyée au niveau d'une plage interdite à la baignade à Tizirt.

RELIZANE

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans cinq communes (ADE)



Cinq communes de la wilaya de Relizane ont connu, mardi, une perturbation et une coupure dans l'alimentation en eau potable, suite aux travaux d'entretien du réseau de transfert d'eau de mer dessalée, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'"Algérienne des eaux" (ADE).

Cette situation touche le chef lieu de wilaya et les communes de Bendaoud, d'El Matmar, de Yellal et de Belacel, selon l'unité de l'ADE, qui a assuré que les communes touchées sont actuellement approvisionnées en eau potable à partir du barrage "Sidi M'hamed Benaouda".

L'ADE de Relizane a fait savoir que l'alimentation en eau potable reprendra de manière régulière, une fois les travaux de maintenance achevés.

BOUMERDES

750.000 alevins de daurade pour deux fermes aquacoles à Cap Djinet



Deux fermes aquacoles privées de pisciculture marine, de la commune de Cap Djinet à l'Est de Boumerdes ont été ensemencées, mardi, avec un total de 750.000 alevins de daurade, a-t-on appris, auprès de la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture (DPA).

Cette opération s'ajoute à une autre similaire réalisée en juillet dernier dans deux fermes de pisciculture marine toujours dans la commune de Cap Djinet ou un même quota d'alevins a été lâché dans des cages flottantes en mer, rappelle-t-on.

Ces opérations d'ensemencement permettront de réaliser une production de pas moins de 450 tonnes de daurade, a informé le responsable local de la pêche qui a signalé que cette production sera ultérieurement revue à la hausse.

RENTREÉ SCOLAIRE

Campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents de la circulation



La Protection civile organise une campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents de la circulation à l'occasion de la rentrée scolaire 2022/2023, en rappelant notamment les recommandations liées à la prévention, indique lundi un communiqué de cette institution. L'objectif de cette campagne est de "sensibiliser les enfants, surtout ceux nouvellement scolarisés, et les parents sur les risques liés aux déplacements domicile-école", précise la même source.

Dans ce cadre, la Protection civile a rappelé aux parents les recommandations de base en matière de sécurité routière, en l'occurrence "l'utilisation du passage piéton ou le choix d'un lieu offrant une bonne visibilité pour traverser, en restant vigilant et en regardant à gauche et à droite avant de s'engager sur la chaussée pour vérifier si des véhicules arrivent". La Protection civile préconise, en outre, de "multiplier les déplacements à pied avec les enfants pour les éduquer à la sécurité routière, notamment les routes desservant les établissements scolaires et leur expliquer la différence entre les espaces de jeu et ceux réservés à la circulation automobile".

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Distribution de plus de 20.000 cartables

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a procédé à la distribution de plus de 20.000 cartables, à travers le territoire national, notamment les wilayas frontalières et celles du Sud, en prévision de la rentrée scolaire, mercredi prochain, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance. Dans le cadre de l'action humanitaire en coordination avec les autorités locales, "le CRA a lancé une campagne de solidarité, à l'occasion de la rentrée scolaire, portant distribution de plus de 20.000 cartables, à travers le territoire national, tout en focalisant sur les wilayas frontalières et les wilayas du Sud", indique la même source.

ORGANISATION ARABE DU TRAVAIL

La présidente de la CGEA à la tête du Conseil d'administration



La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza a été plébiscitée à la tête du Conseil d'administration de l'Organisation arabe du travail (OAT), indique mardi un communiqué de la CGEA.

Ce plébiscite qui intervient après la distinction de Mme Neghza, lundi, en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que du SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), se veut "un acquis important dont il faut s'enorgueillir, en ce sens que c'est la première fois où l'Algérie préside le Conseil d'administration de l'OAT".



R E N T R É E S C O L A I R E

Introduction de l'anglais au cycle primaire: un défi relevé par l'Etat (Belaabed)

L'introduction de la langue anglaise dans le palier primaire (classe de 3^e année) dès cette année scolaire (2022-2023), est un défi relevé par l'Etat pour permettre aux élèves d'apprendre cette langue universelle, a affirmé, mercredi depuis la wilaya de Djanet, le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed.

M. Belaabed qui donnait le d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire depuis l'école primaire "Lalla Fatma N'Soumer" a indiqué que le secteur "a été au rendez-vous en mobilisant tous les moyens humains et matériels pour relever le défi de l'enseignement de la langue anglaise en 3^e année primaire".

"L'encadrement humain pour l'enseignement de cette langue universelle ainsi que les manuels scolaires ont été assurés au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs du pays", a-t-il assuré.

Soulignant que l'enseignement de cette langue allait être généralisé pour les classes de 4^e et la 5^e année primaire, il a fait état de "l'organisation de sessions de formation au profit des enseignants de la langue anglaise en vue d'un perfectionnement continu du niveau de son en-



seignement". A cette occasion, M. Belaabed a appelé les acteurs du secteur à la "conjugaison des efforts pour relever le défi de l'enseignement de la langue anglaise", notamment les enseignants en raison de leur proximité avec les élèves. Près de 11 millions d'élèves ont rejoint mercredi

les bancs de l'école à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, une rentrée intervenant dans le contexte de nouvelles mesures organisationnelles et pédagogiques prises par la tutelle pour développer l'acte éducatif en Algérie et jeter les bases d'un système éducatif efficient.

Près de 11 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école

Près de 11 millions d'élèves rejoignent mercredi les bancs de l'école à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023, répartis sur 30.000 établissements scolaires à travers le territoire national.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, donnera le coup d'envoi au lycée "Tinehiane" dans la wilaya de Djanet. Cette année scolaire sera marquée par le retour au système d'enseignement habituel après deux ans d'organisation exceptionnelle imposée par la pandémie Covid-19.

Pour cette rentrée plusieurs nouveautés, notam-

ment l'introduction de la langue anglaise pour les classes de 3^e année primaire, outre la prise de mesures devant alléger le poids du cartable scolaire.

Parmi les mesures décidées en vue d'alléger le poids du cartable scolaire, figure la dotation de plus de 1600 écoles en tablettes électroniques en sus de l'utilisation d'un deuxième exemplaire du manuel scolaire "Kitabi" (mon livre) pour les 3, 4 et 5^e années primaires qui sera conservée dans des casiers et armoires au niveau des établissements. Le ministre d'Education nationale, Abdelhakim Belaabed avait

indiqué récemment qu'"en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour trouver des solutions définitives au problème de poids du cartable scolaire, plusieurs mesures ont été prises, la plus importante étant la mise à disposition de tablettes électroniques au profit de 1.629 établissements, dans une première étape en attendant la généralisation progressive de l'opération à l'avenir". Pas moins de trois millions d'écopiers (de la 1^{re} à la 3^e année primaire) bénéficieront, ainsi, d'un deuxième exemplaire du

manuel scolaire, un livre téléchargeable d'ailleurs en format numérique. Selon les chiffres du ministère de l'Education nationale, le nombre des établissements éducatifs, sera porté à 28.839 établissements, dont 20.272 écoles primaires, 5.909 collèges et 2.658 lycées, sachant que la plupart de ces établissements disposent de cantines scolaires.

Dans le domaine de la solidarité sociale, M. Belaabed a affirmé que plus de 4 millions d'élèves bénéficieront de manuels scolaires gratuits, et de la prime de solidarité scolaire estimée à 5000 DA.

Assurer la disponibilité du livre scolaire en élargissant les points de vente et de distribution

Le ministère de l'Education nationale veille en prévision de la rentrée scolaire 2022-2023 à assurer la disponibilité du livre scolaire en faveur de près de 11 millions d'élèves, à travers la création du service de paiement électronique et l'élargissement des points de vente et de distribution pour englober les librairies privées et les foires, en plus des établissements éducatifs.

Pour assurer la disponibilité du livre scolaire en faveur de tous les élèves, avant la rentrée scolaire, des foires ont été organisées à travers l'ensemble des wilayas avec l'ouverture de 1400 librairies privées proposant le livre scolaire au prix habituel, en plus des établissements éducatifs.

A cet effet, il a également été procédé à l'exploitation des Offices de publications universitaires (OPU), à travers 21 wilayas pour la vente du livre scolaire, en plus du conventionnement avec une entreprise privée pour l'acheminement du livre scolaire au prix symbolique de 150 DA.

L'attachement du secteur à assurer les meilleures conditions aux élèves, s'est traduit essentiellement par l'impression du livre scolaire en 70 millions d'exemplaires pour les trois cycles d'enseignement, au titre d'une démarche visant à pallier les dysfonctionnements enregistrés l'année dernière en matière de distribution.

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed avait affirmé, dans de précédentes déclarations, que son département "n'avait pas renoncé" à la vente du livre scolaire au sein des établissements éducatifs, et aux mêmes prix que les années précédentes, précisant que "l'établissement éducatif demeure le lieu privilégié pour la vente des livres scolaires".

Selon la circulaire-cadre sur les procédures et les dispositions relatives à la gestion de l'opération de vente des livres scolaires, le ministère a réuni toutes les conditions nécessaires à cette opération, grâce à un plan méthodologique et efficace qui garantit à chaque élève cet outil pédagogique, sachant que plus de 4 millions d'élèves bénéficient gratuitement des livres scolaires dans le cadre de la solidarité sociale.

Dans le cadre des mesures prises pour faciliter l'opération de vente, l'Office national des publications scolaires (ONPS), avait signé samedi dernier une convention avec Algérie Poste pour permettre aux parents d'élèves d'acheter les livres scolaires grâce au paiement électronique, et ce via l'espace qui leur est réservé sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale, sachant que celui-ci compte actuellement plus d'un million d'adhérents.

Les parents d'élèves auront la possibilité de procéder à l'achat du livre scolaire en utilisant la carte "Edahabia" d'Algérie Poste ou par mandat postal, et ce dès le premier jour de la rentrée scolaire, sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste. A cette occasion, le ministère de l'Education invite les parents d'élèves non inscrits sur cet espace à y adhérer sans délais via le lien <http://awlyaa.education.gov.dz> pour bénéficier de ce service et d'autres prestations à distance proposées par le système numérique du secteur de l'éducation.

Surcharge des classes : un problème résolu avec les moyens disponibles (Belaabed)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé, mercredi à Djanet, que le problème de surcharge des classes avait été "résolu avec les moyens disponibles", précisant que ce phénomène n'était pas aussi grave que ce que l'on rapporte. Le ministre s'exprimait à la presse à l'occasion du coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2022-2023, donné depuis l'école primaire "Lalla Fatma N'soumer" à Djanet.

Rassurant les parents d'élèves au sujet de la surcharge des classes, M. Belaabed a déclaré que "ce problème n'est pas aussi grave que ce que l'on rapporte", soulignant que "la majorité des écoles travailleront confortablement". "Vous allez constater de visu que le problème de surcharge des classes est sous contrôle. Tous nos élèves rejoindront les classes sans exception aucune", a-t-il ajouté, soutenant que la surcharge "est relative et très peu d'écoles en pâtissent".

"Certains cas de surcharge ont été résolus en coordination avec les wilais et grâce au recours à d'autres établissements", a-t-il fait savoir. Il a expliqué, dans le même cadre, que des établissements éducatifs ont été confrontés à la surcharge en raison de la faible cadence de réalisation des infrastructures, induite par la pandémie Covid-19.

Et d'annoncer, à ce titre, "la réception, à l'occasion de la nouvelle année scolaire, de 413 établissements éducatifs de base (268 primaires, 85 CEM et 60 lycées), en plus de la "création de 1.597 classes d'extension".

Près de 11 millions d'élèves ont rejoint mercredi les bancs de l'école à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, une rentrée intervenant dans le contexte de nouvelles mesures organisationnelles et pédagogiques prises par la tutelle pour développer l'acte éducatif en Algérie et jeter les bases d'un système éducatif efficient.

APS

Ouverture de l'année scolaire des enfants aux besoins spécifiques

La Ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaouter Krikou, a supervisé, mercredi à Tlemcen, la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année scolaire 2022-2023 des élèves aux besoins spécifiques.

Cette nouvelle année scolaire, dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Centre des malentendants, dans la commune de Mansourah, en présence des

autorités de la wilaya, verra le retour d'élèves aux besoins spécifiques à leurs établissements spécialisés relevant du secteur à travers les pays.

Le secteur de l'action sociale accueillera, quelque 30.000 élèves au titre de la nouvelle année scolaire, répartis à travers 238 établissements spécialisés relevant de la direction de l'action sociale et 1.065 classes dans les établissements du sec-

teur de l'éducation nationale. Concernant la wilaya de Tlemcen, cette nouvelle année scolaire concerne 797 élèves souffrant de différents handicaps.

Ces effectifs sont répartis à travers 14 centres psychopédagogiques alors que 131 enfants souffrant d'handicaps légers sont intégrés dans des 15 classes du secteur de l'éducation nationale. A l'occasion de cette cérémonie, la Ministre a visité

les classes du centre en question, et a assisté à un cours inaugural et à quelques activités organisées par les élèves aux besoins spécifiques inscrits aux centres psychopédagogiques de la wilaya.

D'autre part, la ministre supervisera aussi la cérémonie de la rentrée scolaire à l'école "Bouhanem Yamina" au village "Ounedjla", relevant de la commune de Beni Mester.

SONELGAZ 23.000 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis 2020

Le Groupe Sonelgaz a raccordé 23.000 exploitations agricoles au réseau électrique depuis 2020, soit 86% des demandes formulées pour le raccordement de ce type d'exploitation au niveau national, et ce, suivant la cadence des demandes, notamment au niveau des zones d'ombre, a révélé, mardi à Alger, le PDG du Groupe, M. Mourad Adjal.

Lors d'une rencontre avec des représentants de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Adjal a fait savoir qu'au cours de l'année dernière, le taux de raccordement des exploitations agricoles avait atteint, en juillet 2022, 90 % du total des exploitations à raccorder au réseau d'électricité.

Sur un total de 23.000 exploitations raccordées en 2020, quelque 20.000 exploitations agricoles sont entrées en service, a fait savoir le Pdg, précisant que les zones du sud se sont taillées la part du lion avec près de 13.000 exploitations agricoles au niveau des zones de distribution de Ouargla et Béchar.

M. Adjal a révélé que le Groupe Sonelgaz prévoyait le raccordement de quelque 30.000 exploitations agricoles au réseau d'électricité d'ici la fin de l'année en cours et 48.000 exploitations vers la fin de l'année 2023.

En réponse aux questions des journalistes, Le Pdg du groupe Sonelgaz a fait état du recul des redevances de la Sonelgaz détenues auprès de ses clients, atteignant 161 milliards de DA à la fin du premier semestre de l'année en cours, dont 70 % concerne les citoyens.

Le porte-parole du groupe Sonelgaz, Khalil Hedna a indiqué, pour sa part, qu'en application des orientations du président de la République, il a été procédé à la concrétisation du programme du secteur agricole à caractère prioritaire et continu et à moyen terme à partir du deuxième semestre de 2020, soulignant que le groupe a mis en place une nouvelle feuille de route contribuant à la modernisation du secteur agricole à travers l'accélération de la cadence du raccordement et du développement des structures, d'une part, et des procédures d'autre part.

Selon lui, la Sonelgaz a octroyé aux services concernés "des facilitations financières importantes" en vue de faire avancer le raccordement des projets agricoles relevant de la direction des services agricoles.

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a, quant à lui, évoqué la problématique du coût des transformateurs électriques pour les petits exploitants agricoles, proposant la constitution de coopératives et l'aide de la Sonelgaz à l'acquisition de ces transformateurs au profit des petites exploitations.

MINOTERIES DE TIARET Un couloir vert au profit des boulangers

Un couloir vert a été mis en place par les propriétaires des six minoteries de la wilaya de Tiaret pour approvisionner rapidement et dans les meilleures conditions les boulangers en farine, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale du commerce.

Cette initiative, appliquée aujourd'hui mardi, concerne 113 boulangers ayant déposé leurs dossiers sur un total de 189 répartis à travers la wilaya lesquels nécessitent un approvisionnement de 6800 quintaux de farine par jour, a précisé le chef du service observation du marché et information économique, Ali Benfréha.

La mise en place d'un couloir vert pour fournir de la farine afin d'éviter toute perturbation dans l'approvisionnement des boulangeries en cette matière a été décidée après une réunion de coordination, sous la supervision du directeur du commerce, à laquelle ont participé des responsables du bureau de wilaya de l'Union des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et les

propriétaires des six minoteries. Selon la même source, il a été convenu d'organiser une campagne pour sensibiliser les propriétaires des 76 boulangeries restantes à se joindre à cette démarche.

Ces minoteries sont réparties dans les villes de Tiaret, Frenda, Mahdia et Hammadia et peuvent couvrir sans difficulté les besoins des boulangers et des consommateurs, a-t-on souligné.

Pour sa part, le chargé de l'information de l'UGCAA, Saïd Wahrani, a mis l'accent sur la nécessité "d'adopter des solutions progressives au profit des boulangers n'ayant pas déposé leurs dossiers auprès des minoteries pour des considérations objectives, notamment l'absence du registre de commerce électroniques ou pour des mesures d'expropriation en raison du décès, entre autres", en proposant leur approvisionnement provisoire par des grossistes sous le contrôle des agents du secteur du commerce.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Poursuite des rencontres dédiées à la sécurité routière

La Commission des Transports et des Télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, mardi, le Directeur général de la Protection civile, colonel Boualem Boughlaf et le DG de la Délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), Abdelhakim Nacef, dans le cadre de la série de rencontres dédiées à la sécurité routière, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Le Président de la Commission, Ali Mounsi a affirmé que ces rencontres s'inscrivent "dans le cadre de la concrétisation de la volonté politique de freiner le phénomène croissant des accidents de la circulation à l'échelle nationale, conformément à la décision du président de la République, portant nécessité d'effectuer un contrôle technique des véhicules (lourds) tous les trois mois".

Ces rencontres, a-t-il poursuivi, visent à "mettre en place une stratégie bien fondée permettant d'enregistrer un minimum d'accidents sur les routes".

Intervenant à cette occasion, le DG de la Protection civile a indiqué que "le thème de la sécurité routière est devenu une véritable problématique inquiétante aussi bien pour le citoyen que pour l'opinion publique parmi les hautes autorités publiques, le gouvernement, les élus et l'ensemble des obédiences sociales, compte tenu des victimes et des dégâts matériels qui en résultent".

La Protection civile a enregistré depuis le début de l'année en cours au 18 septembre 2022, 73.148 interventions pour prendre en charge 41.141 accidents de la route à l'échelle nationale, ayant fait 1.311 morts sur place et 51.179 blessés, en nette augmentation par rapport à la même période de 2021 (1.893 accidents, 210 morts et 1.297 blessés)", a précisé Colonel Boughlaf.

"La wilaya d'Alger occupe la première place parmi les wilayas qui ont connu le



plus grand nombre d'accidents (11,56%)", a poursuivi M. Boughlaf qui a ajouté que "les hommes arrivent en tête, soit en ce qui concerne le nombre de décès (79%) (entre 21 et 30 ans) ou de blessés (72%)".

A ce titre, le même responsable a précisé que les causes de ces accidents sont multiples, d'autant qu'ils sont dus, selon tous les services et les organismes actant en la matière, notamment les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, à "la détérioration de l'état de routes, à la surcharge du poids lourd et au facteur humain (90%)".

De son côté, le directeur général de la DNSR, Abdelhakim Nacef, a précisé que son organe, créé en vertu d'un décret exécutif en 2019, a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de prévention et de sécurité routières, par "le traitement des dossiers liés à la sécurité routière avec une vision globale, et ce en coordination avec les services de sécurité et tous les acteurs concer-

nés". L'exposé a également porté sur une série de mesures visant à lutter radicalement contre l'insécurité routière, dont "l'élimination des points noirs (au nombre de 1.215), en coordination avec les walis, et suivant un plan national d'urgence", en sus de la coordination et de la coopération avec les universités et les centres et laboratoires de recherche scientifique, dans le but de "préparer des études dans le domaine de la sécurité routière, ainsi que d'organiser des campagnes de sensibilisation et de sensibilisation dans les médias et à travers les réseaux sociaux."

Dans ce cadre, M. Nacef a expliqué que la délégation a suggéré "la redynamisation du Conseil consultatif intersectoriel pour la prévention et la sécurité routières", considérant que le Conseil "sera chargé de définir une politique et une stratégie nationale de prévention et de sécurité routières en plus de poursuivre la concrétisation du projet de permis de conduire à points". A ce propos, l'intervenant a indiqué

que "le fichier national des permis de conduire a été créé, dans l'attente du fichier des cartes d'immatriculation des véhicules", soulignant que les premiers essais techniques relatifs à l'inspection électronique au niveau des services sécuritaires ont été effectués, compte tenu des dispositifs d'inspection automatique procurés pour les infractions au Code de la route.

Les députés ont insisté, durant cette rencontre, sur "l'impératif d'une célérité dans la mise en place de dispositifs plus efficaces afin de minimiser ces accidents, en plus de la rigueur dans l'application du Code pour mettre fin au terrorisme routier", selon le communiqué de l'Assemblée.

Les membres ont également demandé à ce qu'on se passe de l'élément humain, en sus de la numérisation du secteur et la mise en place d'une base de données unifiées entre les autorités compétentes, la DNSR et le secteur de la santé", en parallèle avec "l'utilisation des techniques modernes dans la surveillance des routes et l'établissement des contraventions".

Par ailleurs, les députés ont exigé la densification des campagnes de sensibilisation dans les mosquées et les trois cycles d'éducation, soulignant l'importance de se focaliser sur les réseaux sociaux comme moyen de sensibilisation pour viser les jeunes qui sont impactés plus que d'autres par les accidents de la route.

SANTÉ Une feuille de route pour la relance du secteur

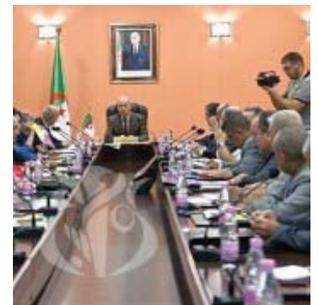
Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, mardi à Alger, qu'il est procédé actuellement à l'examen d'une feuille de route visant à relan-

cer le secteur, notamment en termes de soins pour assurer une meilleure prise en charge des citoyens et réhabiliter l'élément humain.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion avec des cadres du secteur et des membres du corps de la Santé, M. Saihi a fait état d'"une étude, en cours d'examen, pour relancer le secteur de la Santé avec la participation des différentes composantes du corps de la Santé".

Il a affirmé que cette feuille de route qui prévoit plusieurs axes repose sur l'importance "d'assurer une bonne prise en charge du malade", en plus des médicaments et des dispositifs médicaux, soulignant que les efforts se poursuivent entre les ministères de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique.

Elle porte également sur "la numérisation du processus de traitement et la réhabilitation de l'élément humain, à la faveur d'une formation adéquate des personnels du secteur et la prise en charge de leurs préoccupations", outre "le renforcement du dialogue avec le par tenaire



social". Pour concrétiser cette feuille de route, M. Saihi a appelé les acteurs du secteur à "adhérer à l'action collective et à la conjugaison des efforts, en plaçant le malade en tête des priorités, ainsi qu'à "la levée des entraves enregistrées".

A cette occasion, il a rappelé les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant "à prendre en charge les préoccupations du citoyen en matière de santé et à lui assurer une bonne qualité de soins".

RENTRÉE SCOLAIRE À BOUIRA 22 écoles numériques fonctionnelles

Vingt-deux (22) écoles primaires numériques, complètement dotées de tablettes et d'autres équipements y afférents, seront opérationnelles à partir de mercredi à Bouira, a-t-on appris mardi de la direction de wilaya de l'éducation.

"Nous avons équipé les 22 écoles numériques de tablettes ainsi que d'autres moyens nécessaires pour leur fonctionnement.

Elles seront opérationnelles à partir de demain (mercredi) à l'occasion de la rentrée scolaire", a expliqué le premier responsable local du secteur, Salah Kerraiche.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a rappelé que six nouvelles écoles primaires, ainsi qu'un nouveau lycée seront ouverts à partir de mercredi à Bouira, Ahnif, Ath Mansour, Zbarbar, et à Bechloul.

M. Kerraiche a fait savoir également que 19 nouvelles cantines scolaires seront ouvertes, à



partir de mercredi, à travers quelques établissements de la wilaya pour assurer la restauration aux élèves, dont le nombre global de ceux qui sont concernés par la restauration à travers tous les établissements scolaires est de 80.184 élèves. "Le secteur dis-

pose également de 744 bus de transport scolaire qui seront mobilisés à partir de demain à travers les différentes régions de la wilaya", a ajouté le directeur de l'éducation.

Mercredi, plus de 215.000 élèves rejoindront les bancs de leurs

classes à Bouira, où "toutes les conditions sont réunies pour assurer une bonne rentrée", selon le premier responsable du secteur.

Pour l'enseignement de l'anglais, M. Kerraiche a fait savoir que 109 enseignants avaient été recrutés et mobilisés pour assurer les cours aux élèves de la 3^e année primaire (3AP).

"Le livre scolaire, dont celui de l'anglais, ainsi que le manuel et le guide de l'enseignant, sont aussi disponibles au niveau des établissements scolaires", a assuré le directeur de l'éducation, précisant que 4.105 élèves de la 3^e année primaire sont concernés par l'enseignement de l'anglais à Bouira.

BÉCHAR Lancement prochain d'un deuxième projet de transfert des eaux vers Bechar

Les travaux de réalisation du deuxième projet de transfert des eaux albiennes de la région de Guetrani, pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) à travers la wilaya de Béchar, seront prochainement lancés, apprend-on mardi des services de la wilaya.

Cette opération portant notamment sur la réalisation de 26 forages au niveau du champ de captage des eaux albiennes de Guetrani (200 km au nord de Béchar), "sera lancée après sa notification par les pouvoirs publics au profit de la wilaya, et ce dans le but de renforcer l'approvisionnement en AEP des populations de plusieurs collectivités de la wilaya y compris la commune de Béchar", a précisé le wali Mohamed Saïd Ben Kamou. "La concrétisation du projet de Guetrani qui nécessite un coût de 29 milliards DA, permettra la mobilisation d'un important volume d'eau supplémentaire de 80.000 M³", a-t-il souligné lors des travaux de la première session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), consacrée au secteur des ressources en eau.

"Le projet de transfert des eaux albiennes de Guetrani, porte en plus de la concrétisation des forages, la réalisation d'un réseau de 213 km, de trois (3) grandes stations de pompage, d'un château d'eau d'une capacité de 20.000 M³, un système de surveillance et de contrôle, et des moyens de production et d'acheminement des eaux des mêmes forages vers la ville de Béchar", selon le chef de l'exécutif local.

Outre cet important projet de mobilisation des ressources hydriques souterraines, destiné à mettre un terme au stress hydrique que connaît actuellement la région, vient aussi de notifier à la wilaya, une "importante opération" concernant la réalisation d'un réseau d'infrastructures hydriques de stockage des eaux d'une capacité globale de 100.000 M³ et dans la perspective de la sécurisation de l'AEP à partir des champs de captage des eaux albiennes de Boussir et du futur projet de Guetrani, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, selon le directeur local du secteur, Allal Khiereddine, les perturbations enregistrées, actuellement, au chef-lieu de wilaya en matière d'approvisionnement en AEP sont dues essentiellement à la défectuosité d'une minime partie (14 km) du réseau d'acheminement des eaux du champ de captage de Boussir vers Béchar et qui totalise une longueur de 190 km.

Et d'ajouter au cours de cette session extraordinaire de l'APW que cette partie du réseau défectueuse a été récemment réparée par les services techniques concernés, et la situation va se rétablir incessamment.

Cependant, le déficit en matière d'infrastructures de stockage des eaux acheminées à partir du champ de captage des eaux albiennes de Boussir, de la région de Mougheul et de Ouakda (Nord de Béchar), soit un volume global de plus 40.000 M³/jour, perturbe quelque peu le segment distribution des eaux aux populations notamment à Béchar, a-t-il expliqué. Les besoins quotidiens en eau potable de la région sont de l'ordre de 57.000 M³, ce qui nécessite la concrétisation du deuxième projet de transfert des eaux albiennes de Guetrani, qui pourront satisfaire amplement les besoins en AEP des habitants, a-t-il fait savoir.

Les membres de cette instance élue et après un large débat, ont tenu à saluer les efforts de l'Etat pour la résolution de la problématique de l'eau à Béchar à travers la concrétisation prochaine du deuxième projet de transfert des eaux albiennes de Guetrani.

Il ont également saisi l'occasion pour insister sur la révision des horaires de distribution des ressources hydriques destinées à l'AEP au chef lieu de wilaya, par l'Algérienne des eaux (ADE), et ce dans la perspective de les soulager des insuffisances enregistrées actuellement en la matière, sachant que les capacités de production de la dizaine de forage du champ de captage des eaux albiennes de Boussir, mis en service en début de juillet dernier et de 30.000 M³/jour.

CHLEF Enlèvement de 12 épaves de bateaux des ports

Une douzaine d'épaves de bateaux ont été retirées des ports et abris de pêche de Chlef, depuis le lancement l'opération de dragage de ces infrastructures, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Lancée en coordination avec la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, l'entreprise de gestion des ports, des professionnels et des partenaires du secteur, l'opération a permis l'enlèvement de 12 épaves de bateaux au niveau des ports de Ténès et d'El Marsa et des abris de pêche de Beni Haoua et Sidi Abderrahmane, a indiqué, à l'APS, le directeur de la pêche, Hocine Mlikeche.

Le responsable s'est félicité de l'enlèvement de la totalité des

épaves échouées au niveau des abris de pêche de Sidi Abderrahmane et Beni Haoua, estimant que cela "facilitera les entrées et sorties des bateaux de pêche et leur accostage, tant en mer, qu'en terre ferme".

La Direction de la pêche de Chlef a recensé la présence de 19 épaves de bateaux, le long de son littoral, selon M. Mlikeche, qui a signalé l'enlèvement de 12 d'entre elles, tandis que 7 autres épaves se trouvent toujours échouées au niveau des ports de Ténès et d'El Marsa, dont deux (2) immergées en mer et cinq (5) au niveau des quais de ces ports.

L'opération se poursuit toujours, et des sites ont été réservés pour recevoir le reste des épaves non encore retirées, dans les communes de Sidi Okacha et Ténès, avant leur

déplacement prochain, est-il signalé. Par ailleurs, la direction de la pêche est en attente d'une décision de justice dans l'affaire d'un navire saisi au port de Ténès, a-t-on ajouté de même source.

A noter que l'opération de dragage s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la réunion ministérielle conjointe de fin juin dernier, relative au dossier de gestion des ports de pêche et de l'enlèvement des épaves et bateaux abandonnés au niveau de ces structures.

L'opération est supervisée par une commission opérationnelle de wilaya, regroupant différents partenaires du secteur, impliqués dans l'organisation et l'aménagement des ports et abris de pêche.

GHARDAÏA Plaidoyer pour une formation spécialisée dans le domaine financier

Les participants à une journée d'étude sur l'expertise judiciaire dans le domaine bancaire, tenue mardi à Ghardaïa, ont plaidé pour une formation spécialisée dans le domaine financier, bancaire et monétaire.

Les intervenants ont insisté sur la spécialisation qui constitue un apport précieux pour les professionnels de la justice et les experts judiciaires afin de mettre à la disposition de la justice une "expertise fiable, neutre et de qualité", déterminante pour émettre des jugements en toute équité.

Après avoir mis en évidence le rôle de l'expert judiciaire, l'ensemble des participants à cette rencontre ont souligné "la nécessité de davantage de rigueur dans les agréments accordés aux experts près les tribunaux" et ont appelé à "l'actualisation des textes juridiques régissant la fonction d'expert judi-

caire".

Des magistrats, universitaires et auxiliaires de justice ayant pris part à cette rencontre, ont recommandé, de favoriser les échanges entre les différentes parties au niveau local pour débattre sur l'actualisation des textes juridiques.

Ils étaient unanimes à plaider pour l'élaboration d'une charte de déontologie et la mise en place d'un ordre des experts pour que "l'exercice de la mission de l'expertise judiciaire ne soit plus pratiqué dans un environnement caractérisé, selon eux, par la quasi-absence de lois réglementant l'éthique du métier".

Organisée par la Cour de justice de Ghardaïa, cette rencontre a pour objectif, selon Mustapha Smati, président de la Cour de Ghardaïa, de donner les moyens nécessaires aux professionnels de la justice pour renforcer le système

judiciaire et améliorer la qualité de la production judiciaire.

Il a souligné que "le système judiciaire ne se limite pas uniquement à l'appareil judiciaire, mais s'appuie également sur un ensemble de professions libérales qui contribuent à assurer la sécurité juridique et judiciaire, comme les avocats, les interprètes assermentés et les experts judiciaires".

Cette journée d'étude qui a réuni des magistrats des cinq tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, des universitaires et auxiliaires de justice constitue, selon les organisateurs, "une plateforme et un espace d'échange et de partage d'expériences visant à garantir une justice équitable".

Plusieurs communications portant sur l'expertise judiciaire dans le domaine bancaire et financière ont été animées, par des experts et banquiers, dans

le but d'"engager une réflexion profonde sur le développement du secteur financier et les litiges qui en découlerait avec l'extension du réseau bancaire dans la région de Ghardaïa".

MÉDÉA Suivi "rigoureux" du plan de protection contre les inondations

Le plan de protection contre les inondations, mis en œuvre depuis quelques mois à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa confrontées à ce phénomène, fait l'objet d'un suivi "rigoureux et permanent", a-t-on appris, mardi, de la wilaya.

Le wali, Djahid Mous, a effectué, dans le cadre de ce suivi, une visite d'inspection des chantiers situés à Ksar-El-Boukhari et Seghouane, au sud de Médéa, lancés au titre du plan de protection contre les inondations.

Il a indiqué que des mesures préventives consistant en l'élargissement des berges des cours d'eau qui traversent certaines de ces localités et constituant un danger pour les habitants, en cas de crues, ont été prises dans le but de préserver la vie des citoyens et

de protéger les infrastructures et les habitations. Ces travaux sont menés actuellement sur des parties de "Oued-Chlef", qui longe la ville de Ksar-El-Boukhari, ainsi que "Oued El-Hkoum" et "Oued Seghouane", dans la commune de Seghouane ou d'importants moyens sont déployés sur le terrain afin d'achever les dits travaux avant le début de la saison des pluies, a précisé Djahid Mous.

Des travaux de curage des canaux d'évacuation des eaux pluviales et de surélévation des passages des eaux de rivières, situés à proximité des zones d'habitation, ont été également entamés au niveau des communes de Harbil, à l'ouest, et Beni-Slimane, à l'est de Médéa, dans le cadre de ce plan de protection, a fait savoir le wali.

INVESTISSEMENT

Le nouveau code d'investissement donnera un nouvel élan à l'économie nationale (consultant)

Le nouveau code d'investissement, avec ses textes d'application parus lundi au Journal Officiel, devra donner un nouvel élan à la promotion de l'investissement en Algérie et à l'économie nationale à travers des mesures d'encouragement en faveur des opérateurs locaux et étrangers, a estimé, mardi à Alger, l'expert et consultant économique Mebarek Malek Serrai.

Intervenant lors du forum du journal El-Moudjahid, M. Serrai s'est dit "optimiste" quant au nouveau code d'investissement qui, selon lui, favorisera l'investissement à travers des mesures incitatives à l'égard des investisseurs algériens et étrangers. Les textes d'application du code d'investissement "devront contribuer au renforcement de la dynamique d'investissement en Algérie dans divers secteurs", a-t-il poursuivi. Pour ce consultant en économie, les réformes engagées par les pouvoirs publics, en consultation avec les experts et spécialistes, ont abouti à l'élaboration de ce nouveau code d'investissement, qui, dit-il, "insufflera une nouvelle dynamique au climat des affaires et à la diversification de l'économie nationale". Le code de l'investissement est "venu accorder des facilités et garanties aux investis-



seurs, en accordant plus de transparence et célérité dans l'étude et l'approbation des dossiers liés à l'investissement", a-t-il détaillé. Évoquant les contraintes rencontrées par le passé, notamment l'accès au foncier industriel, l'expert a préconisé de mettre en place des zones industrielles équipées, en attendant l'assainissement du foncier destiné à l'investissement. Il a d'autre part, appelé à ouvrir des agences bancaires dans certains pays africains pour faciliter les prochains investissements. Saluant le travail accompli par la diplomatie économique pour attirer l'investissement en Algérie, M. Serrai a estimé que la diaspora algérienne, de par ses compétences et ses ressources, peut jouer un rôle majeur dans le développement et l'investissement économique.

Les projets d'un montant de 2 milliards DA seront traités au niveau d'un guichet unique

Les projets d'investissement dont le montant est égal ou supérieur à 2 milliards DA seront traités au niveau d'un guichet unique national, selon un décret exécutif publié au Journal officiel n 60. Ce décret exécutif n 22-299, signé le 8 septembre par le Premier ministre, M.

Aïmene Benabderrahmane, a fixé les modalités d'enregistrement des investissements, de cession ou de transfert des investissements ainsi que le montant et les modalités de perception de la redevance relative au traitement des dossiers d'investissement. "Pour le bénéfice des avantages prévus par la loi n 22-18 relative à l'investissement et aux prestations fournies par l'AAPL, l'investisseur doit effectuer l'enregistrement de son investissement auprès du guichet unique de l'Agence ou via la plate-forme numérique par l'introduction d'une demande selon un modèle établi et doit être accompagnée de la liste des biens et services entrant directement dans la réalisation de son projet", stipule le même texte.

Toutefois, l'enregistrement des grands

projets d'investissements ainsi que les investissements étrangers, s'effectue auprès d'un guichet unique relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), consacré au traitement de ces deux types de projets.

En vertu de ce décret, il est entendu par "grands projets", les investissements dont le montant est égal ou supérieur à 2 milliards de dinars, tandis que "investissements étrangers" sont définis comme des investissements dont le capital est détenu en totalité ou en partie par des personnes physiques ou morales étrangères et qui bénéficient de la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent.

Pour l'enregistrement des investissements structurants, la présentation d'une étude technico-économique faisant apparaître les critères de qualification pour bénéficier des avantages d'exploitation est exigée, alors que l'enregistrement des investissements entrant dans le cadre de la délocalisation d'activité à partir de l'étranger sont soumis à la présentation d'un dossier.

Le décret prévoit par ailleurs la possibilité

de proroger le délai de réalisation de l'investissement d'une durée de 12 mois, si la réalisation de l'investissement dépasse un taux d'avancement de 20% du montant de l'investissement prévu.

Ce délai peut être prorogé exceptionnellement de 12 mois supplémentaires, lorsque le taux d'avancement dépasse les 50%, sachant que la demande doit être introduite au plus trois mois avant l'expiration du délai de réalisation ou trois mois après l'expiration de ce délai.

Il est autorisé, selon le nouveau texte, de céder et de transférer les avantages accordés sur autorisation de l'Agence.

Le repreneur s'engage à honorer toutes les obligations prises par l'investisseur cédant, en souscrivant, auprès de l'Agence, un engagement dont le modèle est joint au décret. "Tout transfert sans autorisation de l'Agence entraîne l'annulation des avantages accordés et le reversement par l'investisseur cédant de l'intégralité des avantages octroyés, sans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur", est-il souligné dans le texte.

Près de 160 activités de production et de services exclues des avantages

Près de 160 secteurs d'activités de production et de services, sont exclus des avantages accordés aux investisseurs par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) qui remplace désormais l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), selon un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 60. Signé par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane le 8 septembre courant, le décret exécutif n 22-300 a fixé les listes des activités, des biens et services non éligibles aux avantages ainsi que les seuils minima de financement pour le bénéfice de la garantie de transfert.

Promulgué en application des dispositions de la loi n 22-18 relative à l'investissement, ce texte a énuméré la liste des activités exclues des avantages du régime des zones, et qui comprend près de 145 activités, selon la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce. Il s'agit, entre autres, des activités de fabrication de tabac, de rond à béton, de ciments gris, de production d'eau minérale et de source, de boissons diverses, de promotion immobilière, d'artisanat, de commerces sous toutes ses formes et services de prestations (restauration, location, expertise et conseil...), ainsi que des activités de conditionnement et d'emballage, de création d'établissements bancaires et d'assurance, d'intermédiaire en Bourse.

Le décret comprend aussi une deuxième liste des activités non éligibles aux avantages du régime des secteurs qui concerne 13 activités, notamment celles d'extraction et de préparation de

produits minéraux divers, la fabrication industrielle de produits céramiques et sanitaires, la création d'établissements pharmaceutiques d'exploitation des décisions d'enregistrement de produits, ainsi que des activités de réparation, installation et maintenance des matériels de téléphonie.

Quant à la troisième liste, elle porte sur les biens non éligibles aux avantages, avec six types de bien dont notamment le matériel de transport routier de marchandises et de personnes pour propre compte, les équipements de bureaux et de communication non directement utilisés dans la production, l'emballage récupérable, les équipements sociaux (matériel, mobilier et équipement ménager), ainsi que le matériel informatique.

En outre, ne sont pas aussi éligibles aux régimes d'incitation, tous les biens relevant des classes du système comptable et financier et les biens d'équipement usagés, y compris les chaînes et équipements de production.

Toutefois, les biens d'équipement rénovés et importés constituant des apports extérieurs en nature, entrant dans le cadre des opérations de délocalisation d'activités à partir de l'étranger sont éligibles aux avantages, est-il précisé dans ce texte. Pour le seuil minimum pour le bénéfice de la garantie de transfert, il est calculé sur la base de la part de financement d'origine étrangère incombant aux investisseurs dans le coût total de l'investissement.

Il a été fixé à 25% du montant de l'investissement, est-il par ailleurs mentionné dans le décret.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE

Les réserves ont dépassé 22 milliards Da (DG)

Le Directeur général (DG) de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles a affirmé, mardi, que la situation financière de la Caisse était en amélioration continue avec des réserves dépassant les 22 milliards Da.

Lors d'une présentation devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Ali Bensebga, président de la Commission, le DG de la CNMA a précisé que la situation financière de la Caisse était "en amélioration continue", en ce sens que ses réserves avaient dépassé 22 milliards Da, note un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

M. Bensebga a déploré, toutefois, "la réticence de la majorité des agriculteurs dans certaines wilayas à adhérer au système d'assurances", jugeant impératif d'aller vers "l'assurance obligatoire", précise la même source.

La CNMA est considérée comme "une des institutions financières les plus importantes actives dans le secteur agricole et dans le secteur des assurances, forte de 69 caisses régionales et plus de 500 bureaux locaux", a-t-il dit, annonçant, par la même, "l'ouverture prochaine de plusieurs antennes dans les nouvelles wilayas".

De son côté, le président de la commission a affirmé que la rencontre avec le DG de la CNMA se veut "une reconnaissance du poids de ce secteur stratégique et du rôle qu'il joue dans l'accompagnement des efforts des agriculteurs, afin d'améliorer le rendement agricole et assurer la sécurité alimentaire".

Lors du débat, les députés ont souligné "l'importance de créer un mécanisme devant permettre le développement de la caisse en érigeant en banque mutualiste qui prend en charge le financement et le soutien aux agriculteurs", et relevé "la nécessité de renforcer la sécurité sociale au milieu des agriculteurs et de revoir les textes législatifs liés aux assurances agricoles". Le débat a également permis de soulever plusieurs questions liées aux causes réelles ayant entravé la sensibilisation à l'importance de l'assurance agricole, et de plaider pour la généralisation des deux expériences "Dar El Fellah" et "Dar El Ibil". Au terme de la rencontre, M. Ben Sebga a affirmé que la commission s'employait pour "le soutien de tout ce qui est au service du secteur agricole, de son développement et de l'amélioration de son rendement", promettant à ce propos de transmettre toutes les préoccupations soulevées par M. Benhabiles, au ministère concerné, sous forme de recommandations. La Commission de l'Agriculture, de la pêche et de l'environnement a achevé une série de rencontres avec les responsables de différents secteurs relevant de son domaine de compétence, a conclu le communiqué.

ASSURANCES

La SAA obtient la certification ISO-9001

La Société nationale d'Assurance (SAA) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'obtention de la certification ISO-9001 version 2015 pour son Système de Management de la Qualité (SMQ). "La SAA est fière d'annoncer l'obtention de la certification ISO-9001 version 2015 suite à l'audit externe conduit par

un organisme de certification internationale qui définit les critères applicables à un Système de Management de la Qualité-SMQ", précise la même source. Cette certification "témoigne de l'engagement de la SAA dans l'amélioration continue de ses processus et de ses services afin de garantir la satisfaction

de ses clients", lit-on dans le communiqué. L'obtention de cette certification "vient couronner un travail de huit (08) mois durant lequel l'ensemble des collaborateurs s'est mobilisé autour d'un objectif commun: démontrer son excellence et son engagement à fournir des prestations de haute qualité afin

de garantir la satisfaction de ses clients", détaille la société.

Dotée de cette certification ISO-9001 et conformément à sa vision, "la SAA confirme sa volonté de s'inscrire dans une stratégie d'amélioration continue afin d'assurer à ses clients, collaborateurs et partenaires une qualité de service

conforme aux meilleures normes internationales", affirme-t-elle.

Avec cette certification internationale, "la SAA est désormais la première compagnie d'assurance à capitaux publics, certifiée ISO-9001 version 2015", ajoute la même source.

PÉTROLE

Le Brent en hausse, à plus de 92 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse mercredi, dopés notamment par une potentielle montée des tensions géopolitiques.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre prenait 2,12%, à 92,54 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison le même mois, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, grimpeait de 2,13% à 85,73 dollars. Les cours des deux références mondiales du brut ont alors bondi de près de 3%. Les analystes soulignent que les tensions géopolitiques devraient renforcer les perspectives de plus en plus sombres et incertaines pour l'économie mondiale. Outre



leur impact sur l'approvisionnement en pétrole des marchés mondiaux, les préoccupations augmentent à l'égard du ralentissement économique, estiment-ils. Le marché attend également

mercredi la publication de l'état des stocks américains de pétrole par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Les analystes tablent sur une augmentation de 2,2

millions de barils des réserves commerciales de brut, mais aussi sur une baisse de 450.000 barils pour l'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. Sur le marché du gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, référence du marché européen, évoluait à la hausse à 212,255 euros le mégawatt-heure (MWh) après les déclarations du président russe, mais restait tout de même en baisse de près de 40% par rapport à son récent sommet atteint fin août à 342.002 euros, proche du record historique.

ALLEMAGNE

Nationalisation du géant gazier Uniper

L'Etat allemand va nationaliser le géant gazier Uniper, ont annoncé mercredi le gouvernement et le propriétaire finlandais de l'entreprise, le groupe public Fortum.

"Le gouvernement va prendre en main environ 99% d'Uniper", a indiqué le ministre allemand de l'Economie dans un communiqué mercredi. "Uniper est un pilier central de l'approvisionnement énergétique allemand", rappelle Berlin pour justifier cette intervention radicale. L'énergéticien fournit en gaz des centaines de municipalités allemandes. Cet accord rem-

place un premier plan d'aide dévoilé en juillet dernier, qui prévoyait que Berlin prenne 30% de participation dans ce groupe qui est le premier importateur de gaz d'Allemagne.

Dans le détail, l'Allemagne va acheter au prix de 1,70 euro par part, l'ensemble des actions de Fortum pour un total de 500 millions d'euros, selon le document. Berlin procédera également à une augmentation de capital de 8 milliards d'euros, a encore indiqué le gouvernement. L'accord prévoit enfin le remboursement, par l'Allemagne, d'un prêt de 8 milliards d'euros

que Fortum avait accordé à sa filiale. Ce "désinvestissement d'Uniper est le bon pas à faire, non seulement pour Uniper mais aussi pour Fortum", a commenté Fortum dans un communiqué. Uniper, premier importateur et stockeur de gaz en Allemagne, est frappé de plein fouet par la réduction drastique des livraisons de gaz. Elle doit désormais, pour honorer ses contrats, se procurer du gaz sur le marché au comptant (Spot) où les prix ont explosé. Au total es pertes engendrées s'élèvent à "8,5 milliards d'euros", a indiqué Fortum mercredi.

RUSSIE

Le PIB devrait se contracter de 2,9% en 2022 (ministre)

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Russie devrait se contracter de 2,9% sur l'année 2022 par rapport à 2021, indique le ministre russe du Développement économique, Maxime Rechetnikov. "A la fin de 2022, nous prévoyons une contraction du PIB de 2,9%", a déclaré M. Rechetnikov devant la chambre haute du Parlement russe.

Cette prévision est meilleure que les estimations faites jusqu'à présent. Auparavant, le ministère du Développement écono-

mique anticipait une baisse de 4% de l'économie russe en 2022, un niveau semblable aux dernières estimations de la banque centrale russe (-4,2%). Le Fonds monétaire international (FMI), de son côté, prévoit une baisse de 6%.

Le PIB russe devrait ensuite se contracter de 0,8% en 2023 "en raison de la baisse des exportations", avant de renouer avec la croissance en 2024 (+2,6%) grâce à "la hausse de la demande intérieure, au niveau de la consommation et des

investissements", a ajouté mercredi M. Rechetnikov. "La réorientation" des exportations de gaz et de pétrole russes vers "les pays neutres" permettra à l'horizon 2024-2025 de soutenir l'activité économique, a-t-il souligné. "Le taux de chômage atteindra 4,5%" en fin d'année, a-t-il par ailleurs déclaré, contre 3,9% actuellement, soit une situation de plein-emploi dans le pays. Concernant l'inflation, le ministre russe s'est félicité du "ralentissement" de la hausse des prix cet été, après

qu'un record avait été battu en avril. L'inflation devrait tout de même atteindre 12,4% à fin décembre, a précisé M. Rechetnikov. Invité à évoquer le cours du rouble, situé à un niveau très élevé depuis plusieurs mois au point de faire craindre des problèmes pour boucler le budget fédéral, le ministre a affirmé qu'il fallait s'attendre à ce que devise nationale "s'affaiblisse".

Mais le rouble restera "10 à 15% plus fort que le niveau moyen des cinq dernières années", a-t-il concédé.

AFRIQUE DU SUD

L'inflation légèrement freinée

L'inflation en Afrique du Sud, qui avait atteint un record en juillet (7,8%), a légèrement baissé à 7,6% en août par rapport à l'année précédente grâce à une baisse du prix des carburants, a annoncé mercredi l'agence nationale de statistiques "StatsSA". Dans un contexte d'augmentation record des prix de l'alimentation, des transports et de l'électricité, une manifestation contre la vie chère et le chômage avait rassemblé des milliers de personnes le mois dernier à Pretoria. "L'augmentation mensuelle de l'indice des prix à la consommation est de 0,2%, au plus bas depuis janvier 2022", a précisé StatsSA dans un communiqué. "La baisse du coût des carburants a eu un impact sur l'indice global des transports, qui a diminué de 1,0% entre juillet et août", a précisé l'agence. Le prix des carburants ont diminué de 3,8% entre juillet et août, l'essence ayant baissé de 5,0% et le diesel de 0,9%. L'inflation a atteint son plus haut niveau depuis des années, voire des décennies, dans de nombreux pays, alimentée notamment la reprise économique consécutive à l'assouplisse-

ment des restrictions liées à la pandémie mondiale de la Covid-19. Contrairement aux carburants, le prix des produits alimentaires a continué à augmenter en Afrique du Sud à 11,3% en août par rapport à l'année précédente, contre 9,7% en juillet.

Le pain et les céréales ont enregistré une augmentation de 3,1% entre juillet et août, faisant passer le taux annuel de 13,7% à 17,8%. La farine de maïs a augmenté de 4,8% par rapport à juillet, soit 29,1% en un an. Le taux d'inflation annuel de la viande a lui légèrement diminué, passant de 9,4% en juillet à 9,2% en août, avec une hausse mensuelle de 0,7%. L'inflation annuelle de la viande est restée supérieure à 8,0% depuis mai 2021. En juillet, la banque centrale d'Afrique du Sud avait tenté de stabiliser l'inflation en relevant son taux directeur de 75 points de base à 5,5%, soit la plus forte hausse de ces dix dernières années. L'institution a aussi revu ses estimations pour la croissance économique du pays à la baisse, tablant sur un ralentissement à 1,3% pour 2023, avant un léger rebond à 1,5% en 2024. Après une courte re-

prise qui avait permis au pays de retrouver un niveau de croissance d'avant la pandémie, le PIB est en baisse de 0,7% au deuxième trimestre par rapport au précédent.

MONNAIES

Le dollar poussé au plus haut, un record depuis 2002

Le dollar bondissait mercredi à un plus haut en vingt ans face à un panier d'autres grandes devises. Le Dollar index, qui le compare à des devises comme le yen, l'euro ou la livre, est monté à 110,87 points, un record depuis 2002. En plus de son statut de valeur refuge, le billet vert profite notamment de paris sur une politique monétaire stricte en amont d'une décision de la Réserve fédérale américaine (Fed) attendue plus tard dans la journée. Les analystes expliquent que les inquiétudes d'une potentielle montée en puissance des tensions géopolitiques, envoie les investisseurs vers les valeurs refuges.

Ainsi, le billet vert bondissait dans la matinée de 0,71% à 0,9901 dollar pour un euro et de 0,38% à 1,1337 dollar pour une livre, même si le yen grappillait 0,05% à 143,81 yens pour un dollar tandis que l'or s'appréciait de 0,41% à 1.671,70 dollars l'once. Les regards des cambistes se tourneront ensuite vers la réunion de la Fed, dont la décision sera publiée après la fin des échanges en Europe. L'institut monétaire est engagé dans une lutte acharnée contre l'inflation, et se garde de montrer le moindre signe de ralentissement de ses hausses de taux.

Selon les économistes, les taux devraient être remontés à leur plus haut niveau depuis 2008. Au delà de la réunion du jour, "si la Fed signale des vagues de hausses de taux encore plus fortes à venir, il y aura probablement une nouvelle vente massive des actifs à risque", préviennent-ils. Parmi les devises en difficulté, la livre a atteint plus tôt dans la séance un plus bas depuis 1985 à 1,1305 dollar, malmenée en raison des perspectives lugubres de l'économie britannique.

La Banque d'Angleterre (BoE) publiera jeudi sa décision de politique monétaire, et devrait poursuivre ses hausses des taux pour contrer l'inflation.

ROYAUME-UNI

Baisse de l'emprunt public

L'emprunt public a baissé sur un an en août au Royaume-Uni après les sommets atteints avec les aides liées à la pandémie, mais il reste très élevé à deux jours de l'annonce de nouvelles dépenses massives face à la crise du coût de la vie. A 11,8 milliards de livres (13,5 milliards d'euros) le mois dernier, c'est 2,6 milliards de moins qu'un an plus tôt, mais 6,5 milliards de plus qu'à la même période de 2019, avant la pandémie, a annoncé lundi l'office britannique des statistiques "ONS". C'est aussi 5,8 milliards de plus que ce qui avait été estimé par l'organisme public de prévision budgétaire OBR, la faute notamment aux intérêts de la dette qui s'envolent dans la foulée de l'inflation. Les hausses de prix sont au plus haut en 40 ans au Royaume-Uni, à 9,9% sur un an en août, et le nouveau Chancelier britannique, Kwasi Kwarteng, présente vendredi un "mini-budget" pour détailler les promesses de la nouvelle Première ministre Liz Truss face à la sévère crise du coût de la vie. Mme Truss a notamment annoncé un gel des prix de l'énergie, de deux ans pour les particuliers et de six mois pour les entreprises. Les factures électriques et de gaz flambent et sont l'un des principaux facteurs aux hausses de prix. Face aux craintes de récession pesant sur l'économie britannique, le gouvernement compte aussi doper la croissance par des baisses d'impôts tous azimuts. Ces mesures, qui coûteront selon les économistes facilement au-delà de 100 milliards de livres, doivent être financées par l'emprunt et font craindre aux marchés un dérapage des finances publiques britanniques, alors que la dette a atteint en août 96,6% du PIB.

CANADA

L'inflation atteint 7% en août

L'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada a augmenté de 7% en août en glissement annuel, en baisse par rapport au chiffre de 7,6% atteint en juillet, a annoncé mardi Statistique Canada. Il s'agit du deuxième mois consécutif de ralentissement de l'augmentation des prix en glissement annuel et cela est dû en grande partie à la baisse des prix de l'essence en août par rapport à juillet, a indiqué l'institut de statistique national, ajoutant que, si l'on exclut l'essence, les prix ont augmenté de 6,3% d'une année sur l'autre en août, après une hausse de 6,6% en juillet. Sur une base mensuelle, l'IPC a diminué de 0,3% en août, soit la plus forte baisse mensuelle depuis les premiers mois de la pandémie de COVID-19. Sur une base mensuelle corrigée des variations saisonnières, l'IPC a augmenté de 0,1%, soit la plus faible hausse depuis décembre 2020, a indiqué l'institut. Selon l'institut, l'augmentation des prix des biens et des services a ralenti en août en glissement annuel. Alors que les biens non durables ont reculé en raison de la baisse des prix à la pompe, les services associés aux voyages et au logement ont le plus contribué au ralentissement des prix des services. Les prix des biens durables, tels que les véhicules particuliers et les appareils électroménagers, ont également progressé à un rythme plus lent en août. En août, le salaire horaire moyen a augmenté de 5,4% en glissement annuel, ce qui signifie qu'en moyenne, les prix ont augmenté plus rapidement que les salaires. Bien que les Canadiens aient connu une baisse de leur pouvoir d'achat, l'écart était moins important qu'en juillet, selon Statistique Canada.

BOUIRA 65.000 élèves bénéficiaires de la prime scolaire

La prime scolaire, déjà distribuée aux bénéficiaires depuis fin août dernier à Bouira, a concerné cette année 65.000 élèves issus de familles démunies, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de l'éducation.

"Cette prime de 5000 dinars par élève, a déjà été versée dans les comptes courants postaux de leurs parents fin août dernier", a expliqué à l'APS le directeur de l'Éducation de Bouira, M. Salah Kerraïche.

Selon les services de la wilaya, des commissions ont été chargées, au niveau des communes et des Dairas, de recenser les familles démunies et les listes des bénéficiaires ont été établies afin de permettre la distribution de cette prime avant la rentrée scolaire.

"Nous avons distribué cette prime avant la rentrée pour permettre aux familles démunies d'acheter les fournitures et les articles scolaires nécessaires pour leurs enfants", a indiqué M. Kerraïche.

La prime scolaire est octroyée pour soulager ces familles à la veille de la rentrée des classes, notamment avec la hausse des prix des fournitures scolaires, a-t-on observé.

Par ailleurs, des foires de proximité de vente des articles scolaires, initiées par la direction locale du commerce, ont ouvert leurs portes depuis plusieurs jours afin de permettre aux familles des enfants scolarisés de s'approvisionner en différents articles indispensables pour leurs études. Ces foires proposent des fournitures scolaires à des prix "plus au moins raisonnables", de l'avis de plusieurs pères de familles rencontrés au grand hall de la maison de la culture Ali Zamoum de la ville de Bouira, qui abrite une grande foire. Concernant le livre scolaire, il est disponible au niveau des écoles primaires pour tous les paliers d'enseignement.

"Le livre scolaire est disponible au niveau des établissements de la wilaya", a assuré M. Kerraïche.

Sensibilisation sur les dangers de la route à l'occasion de la rentrée scolaire

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de la route a été lancée, mardi, par les services de la Gendarmerie nationale à Bouira, à la veille de la rentrée scolaire, a-t-on constaté.

Placée sous le slogan "Pour une rentrée scolaire sereine, respectez le code de la route", cette campagne vise à sensibiliser les conducteurs des différents types de véhicules sur les dangers qui proviennent du non-respect du code de la route, ainsi que sur les graves accidents qui en découlent.

"Dans le cadre de cette campagne, le Groupement de la gendarmerie nationale de Bouira a tracé un plan sécuritaire qui couvre tout le territoire de la wilaya à travers le déploiement de toutes les unités, afin de prendre les mesures nécessaires et d'assurer une rentrée scolaire calme devant les établissements ainsi que sur les routes", a expliqué à l'APS la chargée de communication, le lieutenant Kamilia Bounane.

Un plan de travail a été élaboré pour "lutter sans relâche" contre les accidents de la route via la mise en place de barrages fixes et d'autres points de contrôle afin d'assurer une circulation fluide et sans accidents.

"L'objectif est de protéger les élèves lorsqu'ils traversent les routes, notamment sur les axes qui connaissent un important afflux", a ajouté le lieutenant Bounane.

"Durant cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre, nos unités intensifieront leurs actions pour sensibiliser les élèves ainsi que les conducteurs de véhicules sur les risques liés au non-respect du code de la route", a-t-elle souligné.

L'officier Bounane a saisi cette occasion pour appeler les élèves ainsi que les conducteurs à respecter le code de la route, notamment devant et aux alentours des établissements scolaires afin d'assurer une rentrée scolaire sereine.

"Le numéro vert de la gendarmerie nationale (1055) reste à la disposition de tous, pour demander de l'aide en cas d'accident ou pour se renseigner", a rappelé la même responsable.

ANNABA "La participation effective de la société civile dans la protection des droits de l'Homme", thème d'une formation

Les travaux d'un atelier de formation intitulé "participation effective de la société civile dans la protection des droits de l'Homme" ont été lancés mardi en présence du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Abdelmadjid Zaâlani et le représentant de l'Organisation internationale pour la réforme pénale (OIRP)-bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord, Mohamed Chabana.

La session de formation ouverte en présence du wali Djamel Eddine Berimi s'inscrit dans le cadre du plan d'action du CNDH visant l'amélioration du rendement des intervenants, à leur tête la société civile dans le domaine de la protection des droits de l'Homme et l'ancrage de la culture des droits de l'Homme parmi la société, a précisé à cette occasion M. Zaâlani.

La session de formation reflète "les signes de l'ouverture de l'Algérie sur le portail des droits de l'Homme et ses efforts à adapter son système législatif aux normes internationales garantissant et protégeant les droits de l'Homme", a ajouté le président du Conseil. M. Zaâlani a rappelé les efforts déployés par l'Algérie pour consolider le partenariat avec le réseau arabe des droits de l'Homme et ses contributions pour soutenir son rôle dans le domaine de la protection et de sauvegarde des droits de l'Homme à l'échelle nord-africaine.

A travers cette session de formation destinée aux représentants de la société civile à l'échelle locale, l'opportunité est donnée aux intervenants pour consolider leurs capacités dans le domaine des droits de l'Homme et leur permettre d'atteindre l'efficacité et la performance dans les domaines de la préservation et de la protection des droits



de l'Homme dans la société".

Pour sa part, le représentant de l'Organisation internationale de la réforme pénale de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a précisé que "l'Algérie a franchi d'importants pas pour être au diapason des normes internationales dans le domaine des droits de l'Homme et leur protection, et ce, à travers les amendements apportés au niveau de la législation".

Il a rappelé que l'expérience algérienne est valorisée et appréciée et constitue également une référence dans plusieurs domaines comme la protection de la femme, de l'enfant et la réforme pénitentiaire.

Il a également insisté sur l'importance du travail parti-

cipatif entre les différents partenaires pour concrétiser les objectifs en rapport avec la protection des droits de l'Homme et œuvrer pour que ces objectifs soient conformes aux normes internationales en vigueur. M. Chabana a insisté également sur l'importance d'établir une base de données "pour permettre aux représentants de la société civile de communiquer et améliorer le rendement" et assoir les bases d'un véritable partenariat entre les assemblées et les institutions de protection des droits de l'Homme et de la société civile "leur permettant d'améliorer leur rendement en matière de prestation de service en rapport avec les droits de l'Homme". Au cours de la première journée de cet atelier de

formation marquée par la participation d'environ 30 représentants de la société civile d'Annaba, il a été procédé à la présentation d'une communication traitant du cadre référentiel international et national du Conseil national des droits de l'Homme en Algérie, les concepts des droits de l'Homme et le rôle de la société civile dans la consolidation des services en rapport avec les droits de l'Homme en plus du cadre juridique dans lesquels active le CNDH et ses missions. Le rôle des délégués régionaux et correspondants locaux dans le domaine de la protection, de préservation et de défense des droits de l'Homme a été également évoqué. Des thèmes en rapport avec les efforts de lutte contre la criminalité, le rôle de la société civile, les normes de participation au réseau de la société civile, la coopération et la collaboration avec les organisations concernées par les droits de l'Homme ont été au menu des travaux de cet atelier encadré par des experts de l'Organisation internationale de la réforme pénale.

L'atelier de formation de trois (3) jours est organisé par le CNDH en collaboration avec l'Organisation internationale pour la réforme pénale (OIRP)- bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord.

BLIDA Rentrée scolaire pour plus de 650 enfants aux besoins spécifiques

Quelque 651 enfants aux besoins spécifiques rejoindront leurs classes, demain mercredi, dans les établissements spécialisés de la wilaya de Blida, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Sur ces 651 enfants en situation de handicap, 83 sont des nouveaux inscrits, repartis sur cinq établissements spécialisés, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Mohamed Behaili.

Le centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Bouinane (Est), accueillera 209 enfants âgés de 5 à 18 ans, dont 49 nouveaux inscrits, au moment où son annexe de Larbaâ accueillera une centaine d'enfants, a détaillé le responsable.

Le centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Mouzaia

(Ouest) accueillera, pour sa part, 188 enfants dont 34 nouveaux inscrits, tandis que l'école des sourds-muets de Ben Achour accueillera 89 élèves, dont 26 en cycle moyen, et le reste en cycle primaire.

L'école des jeunes aveugles d'Ouled Yaïch a vu, cette année, l'inscription de 33 enfants dans les cycles moyen et secondaire.

Les inscriptions au niveau de cet établissement ne poursuivent tout au long de l'année. Le DASS a, par ailleurs, annoncé l'ouverture de neuf (9) nouvelles classes intégrées aux écoles d'enseignement ordinaire, dédiées aux enfants trisomiques et ceux souffrant d'un autisme léger, au nombre de 415 pour le cycle primaire et 11 dans le cycle moyen, ce qui permettra d'atteindre le nombre de 44 classes à travers la wilaya. Le même res-

ponsable a assuré que tous les enfants atteints de handicaps mentaux sont pris en charge à travers les établissements du secteur, en application des instructions de la tutelle, affirmant qu'"aucun enfant ne se trouve sur les listes d'attente". Au plan de solidarité, M. Behaili a fait cas de la mobilisation, par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, d'une enveloppe de 10 millions de DA dans le cadre du Fonds de solidarité nationale, affectée à l'achat de fournitures scolaires, dont la distribution interviendra, à partir de la semaine prochaine, au profit des orphelins et des enfants issus de familles nécessiteuses. La prime de solidarité scolaire de 5.000 DA profitera à 343 enfants aux besoins spécifiques scolarisés dans la wilaya, a-t-il précisé.

TAMANRASSET Saisie d'importantes quantités d'huile et de sucre destinées à la contrebande

Les services des Douanes de la wilaya de Tamanrasset ont saisi 2880 unités de 5 litres d'huile de table et 60 sacs de sucre (25kg) destinés à la contrebande, a indiqué mercredi un communiqué de la direction générale des Douanes.

"Dans le cadre de la

poursuite des efforts incessants des services opérationnels des brigades douanières, les éléments de la brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya de Tamanrasset ont saisi 2880 unités de 5 litres d'huile de table et 60 sacs de sucre

(25kg)", note le communiqué.

L'opération s'inscrit dans le cadre des missions de protection des services des Douanes mobilisés pour lutter contre les différentes formes de contrebande, notamment le trafic de produits subventionnés pour

préservier la stabilité du marché national, et en application des instructions des autorités publiques visant à assurer un approvisionnement constant et régulier du citoyen en produits de consommation, conclut le document.

BRÉSIL

Au moins 9 morts dans l'effondrement d'un dépôt de conteneurs

Au moins neuf personnes ont été tuées et jusqu'à 28 autres blessées mardi lorsqu'une partie d'un dépôt de conteneurs s'est effondrée dans l'Etat de Sao Paulo, dans le sud-est du Brésil, ont indiqué les pompiers.



L'incident s'est produit dans la ville d'Itapeperica da Serra, dans un entrepôt appartenant à Multiteiner, une entreprise qui vend et loue des conteneurs à des entreprises d'exportation des marchandises. Quelque 64 employés participaient à une réunion dans le dépôt lorsqu'une plateforme s'est effondrée, selon la porte-parole des pompiers Luciana Soares, qui a ajouté que les secouristes étaient en train de fouiller les débris pour porter assistance aux victimes.

ETATS-UNIS

Le nombre de morts sur les routes atteint un niveau record au cours du premier semestre 2022

Aux Etats-Unis, les décès dus aux accidents de la route ont augmenté de 0,5% pour atteindre 20.175 au cours du premier semestre 2022, soit le nombre le plus élevé de personnes tuées au cours de cette période depuis 2006, selon une estimation officielle. Les incidents liés à l'excès de vitesse et au non port de la ceinture de sécurité ont été plus nombreux qu'avant la pandémie de COVID-19, a indiqué lundi l'Administration américaine de la sécurité de la circulation routière (NHTSA). Les accidents mortels de la route ont augmenté après la fin du confinement dû à la pandémie, car davantage de conducteurs ont adopté un comportement à risque, selon les médias américains.

ENVIRONNEMENT

Les revenus du carbone frôlent les 100 mds dollars dans le monde en 2021 (étude)

Les revenus du carbone dans le monde ont frôlé les 100 milliards de dollars en 2021, grâce à l'augmentation des prix des quotas sur le marché européen, selon les calculs de l'Institute for Climate Economics (ICE).

"Les revenus du carbone ont presque doublé sur un an, passant de 53,1 à 97,7 milliards de dollars. Cette hausse est presque exclusivement le fait des marchés de quotas", conclut une étude publiée mercredi, qui examine l'évolution annuelle de mars à mars.

Ces revenus proviennent à la fois de taxes sur des activités polluantes et de quotas échangeables (appelés ETS ou droits à polluer). Les entreprises de certains secteurs ont en effet un quota d'émissions à respecter: si elles polluent plus que la limite allouée, elles doivent acheter des quotas sur le marché tandis qu'à l'inverse, si elles polluent moins, elles peuvent les revendre. Il y a ainsi eu dernièrement une forte augmentation du prix sur les marchés du carbone, en particulier en Europe.

Les prix des quotas ont largement augmenté notamment du fait des prix de l'énergie: "les prix du gaz ont augmenté, donc on s'est retourné vers le charbon qui émet plus de CO2 que le gaz, donc les prix des quotas ont augmenté puisqu'ils sont devenus plus rares", a expliqué Marion Fetet, coautrice de l'étude.

"Ensuite, il y a aussi le nouveau paquet politique Fitfor55 mis en place par l'Union européenne (UE), qui a aussi entraîné une diminution des quotas", a-t-elle ajouté.

Ces facteurs, qui s'ajoutent à une certaine spéculation sur les marchés, expliquent ainsi le renchérissement des quotas et la hausse des revenus carbone.

L'ICE note que pour la première fois, ce sont les ETS qui fournissent la majorité (70%) des revenus mondiaux et non plus des taxes. Or "les revenus

des ETS financent plutôt des priorités environnementales clairement délimitées, les revenus des taxes alimentent le plus souvent directement les budgets généraux", souligne l'étude.

Les auteurs notent toutefois une limite: seules 20% des émissions anthropiques (liées à l'activité humaine) de gaz à effet de serre dans le monde sont couvertes par un prix du carbone.

Certains gros pays émetteurs (Etats-Unis - à l'exception de certains Etats - Russie, Brésil) ne sont pas couverts par des politiques de tarification du carbone, tout comme certains secteurs (l'agriculture ou le transport aérien international).

certains Etats-Unis - à l'exception de certains Etats - Russie, Brésil) ne sont pas couverts par des politiques de tarification du carbone, tout comme certains secteurs (l'agriculture ou le transport aérien international).

certains Etats-Unis - à l'exception de certains Etats - Russie, Brésil) ne sont pas couverts par des politiques de tarification du carbone, tout comme certains secteurs (l'agriculture ou le transport aérien international).

AUSTRALIE

Des dizaines de blessés dans une collision entre un bus scolaire et un camion

Une collision dans l'Etat australien de Victoria entre un bus scolaire et un camion a conduit mercredi 33 personnes à l'hôpital, dont certaines gravement blessées.

La collision s'est produite sur la Western Highway, près de l'intersection de Condons Lane, et le bus a dévalé un talus vers 03h15 (heure locale). Le bus transportait 27 étudiantes et quatre adultes de Loreto College, ainsi qu'un chauffeur, qui ont tous été emmenés à l'hôpital.

L'une des étudiantes a été hélicoptérée pour des blessures graves, tandis que les autres sont dans un état stable. Le chauffeur du camion a également été emmené à l'hôpital pour de graves blessures. Loreto College, qui est une école catholique pour filles âgées de 12 ans et plus, a déclaré dans un communiqué que le bus se rendait à l'aéroport pour une sortie scolaire.

La police de Victoria a indiqué enquêter sur les circonstances de la collision et a exhorté toute personne ayant été témoin de l'accident à contacter Crime Stoppers, un service de réception d'informations.

CLIMAT

Le monde de la santé revendique un traité contre les énergies fossiles

Plus de 200 organismes et ONG spécialisés dans la santé ont appelé mercredi à l'élaboration d'un "traité de non-prolifération des combustibles fossiles", soulignant les "graves menaces pour la santé humaine et planétaire" qu'ils représentent.

Le texte, signé notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), repris par des médias, réclame un "plan mondial juridiquement contraignant" pour "éliminer progressivement la production et l'utilisation actuelles des combustibles fossiles", principale source d'émissions des gaz à effet de serre (GES) responsables du changement climatique.

Il appelle également à cesser "immédiatement toute activité et tout investissement dans l'exploration, l'extraction et la construction d'infrastructures" et à "assurer

une transition juste pour chaque travailleur, chaque communauté et chaque pays".

Un tel traité pourrait ressembler à la "Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac" adoptée en 2003, soulignent les signataires, en insistant sur les conséquences de la combustion des énergies fossiles sur la santé humaine, notamment la pollution atmosphérique "à l'origine de plus de sept millions de décès prématurés chaque année" dans le monde.

Mais ils rappellent également que le changement climatique "exacerbe d'autres problèmes de santé et menace les systèmes de soins", créant par exemple les "conditions idéales pour la transmission des maladies d'origine alimentaire et hydrique et la propagation des maladies à transmission vectorielle", comme le paludisme ou la

maladie de Lyme.

Le texte rappelle que la multiplication des phénomènes météo extrêmes liés au réchauffement a également des effets directs sur la santé humaine avec "de graves répercussions sur la santé mentale, exacerbant l'anxiété et la dépression, notamment chez les jeunes".

"L'addition moderne aux énergies fossiles n'est pas seulement un acte de vandalisme environnemental.

Du point de vue de la santé, c'est de l'auto-sabotage", a insisté dans un communiqué, le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Le coût de l'inaction augmente", a de son côté insisté Jeni Miller, directrice de l'Alliance mondiale climat et santé, coalition d'ONG qui a coordonné l'initiative.

FRANCE

Le risque de coupure électrique pas totalement exclu (gestionnaire du réseau)

"Le risque de tension" sur le réseau électrique français cet hiver est "accru", a affirmé mercredi le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE).

"Nous faisons face en France et en Europe à une situation exceptionnelle", a souligné le président de RTE, Xavier Piechaczyk, lors de la présentation des perspectives du réseau électrique pour cet hiver.

"Le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu, mais il pourrait être évité en baissant la consommation nationale de 1 à 5% dans la majorité des cas, et jusqu'à 15% dans les situations météorologiques les plus extrêmes", a détaillé RTE dans un communiqué.

"En aucun cas, la France ne

court un risque de "black-out", c'est-à-dire "la perte de contrôle totale du système électrique", a assuré le gestionnaire du réseau électrique.

Mais face à une situation "dégradée" en France pour la production d'électricité, le gestionnaire a exceptionnellement avancé la période de "vigilance" qui commencera dès l'automne et portera notamment sur les mois de novembre et décembre.

Dans "la très grande majorité des situations", RTE n'envisage que "quelques signaux Ecowatt rouge sur les 6 mois de l'hiver".

Créé en 2020, ce dispositif aussi surnommé "météo de l'électricité" permet aux usagers de constater en temps réel la situation du système électrique

et de se porter volontaire pour réduire leur consommation en cas de tensions, lorsqu'ils reçoivent un SMS d'alerte. Le dispositif, ouvert aux particuliers, a été élargi aux entreprises ainsi appelées à réaliser des "écogestes". Par exemple, en baissant ou reportant leur consommation de chauffage, d'éclairage ou de cuisson, notamment aux heures les plus critiques.

Selon RTE, la très grande majorité des "situations à risque" se situent le matin entre 8H00 et 13H00 et le soir entre 18H00 et 20H00. Dans le contexte de la crise énergétique qui touche l'Europe, la situation de la France est fragilisée en raison d'une production électrique nucléaire au plus bas, liée à des

travaux ou des problèmes de corrosion sur la moitié de ses 56 réacteurs nucléaires. Face à la flambée des coûts de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros européens, la Première ministre Elisabeth Borne doit annoncer cet après-midi les nouvelles modalités du bouclier tarifaire pour 2023. En 2022, la hausse sur les tarifs d'électricité pour les particuliers avait été bloquée à 4%, et les tarifs du gaz gelés au niveau d'octobre 2021.

Le gouvernement français, qui prépare son projet de budget pour 2023, a promis que la hausse des prix du gaz et de l'électricité resterait "contenue" pour les consommateurs après l'expiration de ce bouclier au 31 décembre 2022.

14 cachalots retrouvés morts sur une plage en Tasmanie

Biologistes et vétérinaires australiens étaient mobilisés mercredi pour trouver la raison derrière l'échouage de 14 cachalots retrouvés morts sur une plage en Tasmanie.

Les 14 mammifères ont été retrouvés morts sur l'île King en début de semaine, sur les côtes nord de Tasmanie. Des experts de l'agence de conservation de cet Etat ont été dépêchés sur place pour enquêter. Aucun autre cachalot n'a été identifié dans la zone, selon des levés aériens.

La cause des décès est pour l'instant toujours floue. Il peut s'agir d'une "mésaventure", comme l'évoque le biologiste Kris Carlyon de l'agence de conservation de cet Etat insulaire auprès du journal local Mercury.

C'est "la raison la plus courante des échouages", détaille-t-il. "Ils ont pu percher de la nourriture près du rivage (...) ils ont peut-être été pris à marée basse", selon M. Carlyon. "C'est la théorie pour l'instant".

Les cachalots se sont probablement échoués dimanche, avant d'être découverts lundi, dit-il. En 2020, la Tasmanie a connu son pire échouage marin: 470 baleines coincées à l'ouest de l'Etat. Plus de 300 globicéphales ont perdu la vie lors de cet échouage, malgré les efforts d'une douzaine de volontaires qui ont essayé pendant plusieurs jours, dans les eaux glaciales de Tasmanie, de les libérer. L'échouage de mammifères marins reste à ce jour un mystère. Les raisons peuvent être multiples, et pour certaines causées par l'être humain. Mais certains experts ont émis l'hypothèse que les baleines de l'échouage en 2020 s'étaient peut-être perdues après s'être nourries près du littoral ou en suivant une ou deux baleines égarées.

UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'ALZHEIMER DE BLIDA Une bouffée d'oxygène pour les patients et leurs proches

L'unité de traitement de l'Alzheimer de Blida, unique du genre en Algérie, joue un rôle important dans la prise en charge psycho-médicale des malades et de leur proches, en vue de leur apprendre à vivre avec la maladie et surtout d'en éviter les complications. "L'Alzheimer est une maladie neurodégénérative qui affecte les personnes âgées, et nécessitant un traitement dès les premiers symptômes, pour éviter des complications", a indiqué la responsable de cette unité, Pr. Souhila Amalou, dans un entretien avec l'APS, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'Alzheimer (21 septembre).

Entrée en service en 2017, l'unité de traitement de l'Alzheimer du CHU Franz-Fanon est sollicitée par de nombreux malades et leurs proches, de différentes wilayas du pays, en quête d'un traitement pour ralentir la progression de cette maladie, mais surtout pour apprendre à vivre avec, en vue des chamboulements qu'elle implique dans la vie de la famille concernée, a-t-elle ajouté. S'appuyant sur sa longue expérience dans le domaine, la neurologue a relevé que l'âge des personnes atteintes d'Alzheimer, en majorité des femmes (moyenne de deux cas de femmes contre un cas chez les hommes) se situe entre 65 et 85 ans.

Sachant que les complications de la maladie affectent les hommes plus que femmes.

"Si le rétablissement des personnes atteintes d'Alzheimer est quasiment impossible, du moins scientifiquement, du fait qu'il s'agit d'une maladie qui touche les cellules nerveuses du cerveau, également affectées par le vieillissement, il n'en demeure pas moins que le protocole thérapeutique adopté par cette unité est de nature à leur éviter une dégradation de leur état, tout en les aidant à s'adapter avec leur nouveau mode de vie, notamment si la maladie est prise en charge à ses débuts", a souligné le Pr. Amalou. Explicite le protocole de prise en charge de cette maladie, assurée par un staff médical spécialisé en psychologie et psychiatrie, le Pr.

Amalou a indiqué que celui-ci se base sur un traitement médical portant sur la prescription d'antidépresseurs et d'anxiolytiques, entre autres.

Cette méthode de traitement dont l'efficacité est prouvée, selon les témoignages mêmes des proches des malades, consiste, également, à répartir les malades en groupes pour l'exercice d'activités divers (jardinage, couture) et pour stimuler leur mémoire, dont les jeux d'échecs et les puzzles, pour leur éviter toute complication due au sentiment de vide et d'enroulement du malade.

Un intérêt particulier est également conféré par les responsables de cette unité, pour l'accompagnement des proches des malades, pour les aider à s'adapter à leur nouvelle situation, à travers l'organisation de rencontres régulières à leur profit, avec les psychologues de l'unité.

Hausse des cas accueillis par l'unité

Le Pr. Amalou a fait cas d'une hausse des malades accueillis au niveau de l'unité de traitement de l'Alzheimer, soit une moyenne de 20 nouveaux cas/mois, contre 10 à 13 cas à l'ouverture du centre.

Elle a expliqué cette hausse par une prise de conscience chez les citoyens, de plus en plus convaincus de l'importance d'un traitement dès le début de la maladie, pour éviter sa progression rapide. Elle a aussi noté que majorité des malades ignorent qu'ils sont affectés par cette maladie, à l'exception d'un petit nombre dont le niveau d'instruction permet d'assimiler cette maladie. Une quinzaine de malades sont quotidiennement pris en charge au niveau de l'unité. Un nombre appelé à la hausse en cas de son renforcement par des ressources humaines et matérielles suffisantes pour la prise en charge de tous les malades, d'autant plus que la durée d'une séance de traitement est de 45 à 50 minutes, a expliqué la responsable. Sur place, le fils d'un malade septuagénaire de la wilaya de Tipasa, a affirmé "l'amélioration sensible de l'état de son père, après avoir bénéficié du protocole thérapeutique de l'unité, depuis une année". Il s'est, également, félicité du bon traitement du personnel médical qui a encouragé son père à mieux accepter son traitement. Néanmoins, le Pr. Amalou a relevé que la pandémie du coronavirus a entravé l'achèvement de l'équipement de cette structure avec le matériel nécessaire, notamment la salle de rééducation fonctionnelle, dont beaucoup de patients ont grand besoin. Elle a, également, recommandé à toute personne observant des symptômes ou comportements inhabituels chez ses parents ou proches, âgés de plus de 65 ans, dont notamment la perte de la capacité d'exprimer verbalement une pensée, l'oubli d'événements récents, la difficulté d'accomplissement d'activités habituelles, en plus d'un comportement nerveux et de l'irritabilité injustifiée, de se rapprocher dans les plus brefs délais de médecins spécialisés ou de cette unité.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 7 nouveaux cas et aucun décès

Sept (7) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et cinq (5) guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270625, celui des décès reste inchangé (6879 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182.266 cas. Par ailleurs, un (01) patient est actuellement en soins intensifs, souligne la même source, relevant que 46 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le Plan global adopté par l'Algérie présenté à Bujumbura

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger du Conseil de la nation, Omar Dadi Adoun a passé en revue mardi à Bujumbura (Burundi), le plan global de réforme adopté par l'Algérie afin de renforcer la résilience de son économie nationale face aux répercussions de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et s'affranchir de la rente pétrolière, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Lors de sa participation à la tête d'une délégation parlementaire du Conseil de la nation, aux travaux de la 6ème réunion consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs (choura) et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, tenue à Bujumbura



(Burundi), M. Adoun a passé en revue le plan global de réforme adopté par l'Algérie, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "renforcer la résilience de l'économie nationale face aux répercussions de la crise sanitaire mondiale et bâtir une économie réelle

indépendante de la rente pétrolière qui reste soumise aux fluctuations internationales, en augmentant le volume d'exportations hors hydrocarbures".

A ce titre, le sénateur a relevé l'importance particulière qu'attache l'Algérie aux exportations vers les pays africains, en rappelant les

progrès réalisés à cet égard, avec l'accompagnement du Parlement algérien, à travers la mise à jour, l'adaptation et le renouvellement des cadres législatifs y afférents, ainsi que d'autres acquis obtenus depuis le début du processus d'édification de l'Algérie nouvelle sous la direction du Président Tebboune.

Par ailleurs, M. Adoun a appelé à la nécessité de "renforcer le partenariat arabo-africain, intensifier les efforts et promouvoir la coopération et l'action collective, afin d'éradiquer les fléaux qui entravent la réforme, le développement et la stabilité, et privent les peuples de se diriger vers une meilleure situation économique, à l'instar des menaces terroristes, de l'extrémisme violent et des vestiges du colonialisme dans les deux régions arabe et africaine", ajoute la même source.

CONTRÔLE SANITAIRE AUX FRONTIÈRES

Les animaux importés soumis à un contrôle médical strict aux frontières

Les animaux importés sont soumis à des procédures de contrôle "strictes et rigoureuses" au niveau des frontières algériennes, a affirmé, mardi à Tipasa, le directeur de l'Institut national de la médecine vétérinaire (INMV), Kaddour Hachemi Abdelkrim.

Le responsable, qui s'exprimait en sa qualité de représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, à l'ouverture du 1er Congrès international de médecine vétérinaire en Algérie, a expliqué que l'importation de tout type d'animaux, destinés à la consommation humaine, et autres animaux domestiques ou sauvages, fait l'objet d'un contrôle strict et rigoureux, tant au niveau des ports, des aéroports et des centres de transit terrestre.

"Ce contrôle consiste en un examen médical et différentes analyses garantissant leur bon état de santé", a-t-il précisé.

Parallèlement au contrôle des opérations d'importation des animaux, les inspecteurs vétérinaires répartis sur les 58 wilayas du pays, "assurent un contrôle strict des abattoirs agréés et des éleveurs, de manière à garantir la sécurité de la santé animale et de la santé humaine, eu égard au fait que l'un dépend de l'autre", a expliqué le même responsable.

"Aucun cas de maladie notable n'a été enregistré à l'issue de ces opérations de contrôle" s'est-il félicité, estimant que "c'est là une preuve de l'efficacité des opérations d'accompagnement assurées aux éleveurs et aux maquignons".

Le président de l'Organisation nationale de protection des consommateurs, Mustapha Zebdi, a, pour sa part, appelé à la "valorisation du rôle du vétérinaire", car la "santé humaine est organiquement liée à la santé animale, vu que 40 % des protéines consommées par l'humain est d'origine animale", a-t-il dit.

Ce premier congrès du genre, a-t-il ajouté, va contribuer à l'examen de nombreux problèmes médicaux et questions de même ordre exposées par les professionnels de cette filière, dont la qualité et l'efficacité des médicaments et des aliments.

A son tour, le président de l'Association de l'espace vétérinaire algérien, organisatrice de cette manifestation en coordination avec l'agence "Advision El Djazaïr" sous le patronage de la Chambre nationale d'agriculture, a souligné l'"impératif de l'organisation du secteur, à travers l'institution de l'Ordre des médecins vétérinaires en Algérie, et en encourageant leur implication dans les instances régionales et internationales de médecine vétérinaire".

M. Bendania, qui a ajouté que son association a pour objectif de "renforcer le rôle des vétérinaires algériens", a annoncé, à l'occasion, la mise en place d'un "réseau mondial des vétérinaires algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays", en vue d'"un échange des expériences et la formation, par visioconférence, des étudiants et des jeunes entrepreneurs, ainsi que leur accompagnement dans la réalisation de leurs projets innovants, et la signature de conventions avec des universités internationales".

"Les vétérinaires sont confrontés au défi d'instaurer un équilibre entre la protection de la ressource animale et la préservation de la santé humaine", a, pour sa part, estimé le chef de l'Union arabe de médecine vétérinaire, Khaled Salim, soulignant qu'il s'agit d'une "équation difficile nécessitant les efforts concertés de tous les concernés".

Il a, en outre, fait état des dernières études scientifiques réalisées à l'échelle mondiale, ayant démontré que les animaux sont à l'origine de la transmission

de 300 maladies infectieuses à l'homme, représentant 70% des maladies contagieuses affectant l'humain.

Il a, de ce fait, insisté sur l'importance du rôle du médecin vétérinaire qu'il a qualifié de "capital" dans la préservation de la santé humaine et des systèmes biologiques, et partant sa contribution à une vie saine et propre.

Cette conférence, qui se poursuivra jusqu'au 23 septembre courant, coïncide avec l'organisation de la 15ème édition de l'Espace vétérinaire algérien et du premier Salon algérien du monde animal, dans l'objectif de s'informer sur les nouveautés en cours dans le domaine vétérinaire et de profiter des expériences des pays développés en la matière.

Le programme du congrès prévoit l'animation de 15 conférences, et l'organisation de 24 workshops au profit des vétérinaires, avec un encadrement assuré par des spécialistes étrangers.

A cela s'ajoute l'installation d'un hôpital provisoire pour assurer des soins gratuits à des animaux malades.

L'opportunité donnera, également, lieu à l'annonce des résultats du concours d'innovation vétérinaire, ayant vu la participation de 13 médecins vétérinaires, dont les trois premiers lauréats bénéficieront d'un financement pour la concrétisation de leurs projets innovants.

Plus de 700 médecins vétérinaires et représentants d'associations et d'organismes de 20 pays arabes et d'autres pays du monde prennent part à ce congrès. La Libye a été désignée comme invitée d'honneur.

Ont pris part à cette rencontre la Syrie, l'Irak, les Emirats arabes unis, le Koweït, la Tunisie, le Soudan, outre les Etats-Unis d'Amérique, le Portugal, la France, la Belgique et le Luxembourg.

PANDEMIE DE COVID-19

Le dernier bilan des cas confirmés dans le monde

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 21 septembre à 00h00 GMT :

Pays	Cas confirmés
Monde	612.799.971
Etats-Unis	95.776.398
Inde	44.540.502
France	35.490.357
Brésil	34.592.027
Allemagne	32.740.593
Rép de Corée	24.461.737
Royaume-Uni	23.803.341
Italie	22.197.658
Japon	20.763.364



La partie continentale de la Chine signale 123 nouveaux cas confirmés

La partie continentale de la Chine a signalé mardi 123 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 57 au Guizhou et 28 au Sichuan, selon un rapport de la Commission nationale de la santé publié mercredi. Un total de 485

porteurs asymptomatiques locaux ont été nouvellement identifiés.

En tout, 327 patients de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine mardi, portant à 240.121 le nom-

bre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement.

Mardi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'établissant à 5.226 morts.

L'agence sanitaire de l'UE exhorte l'Europe à se préparer à une nouvelle vague de COVID-19

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré mardi que malgré la baisse des cas de COVID-19 en Europe, la pandémie n'était pas encore terminée, et que le bloc devait se préparer à une nouvelle vague.

"Les données montrent qu'au cours des dernières semaines, il y avait une diminution du nombre total de cas et de décès liés à la COVID-19 en Europe", a indiqué lors d'une conférence de presse

Marco Cavaleri, responsable des Menaces sanitaires et de la Stratégie vaccinale de l'EMA. "A l'approche de l'automne, nous devons cependant nous préparer à une nouvelle vague d'infections", a-t-il déclaré.

M. Cavaleri a souligné qu'un scénario similaire s'était déjà produit au cours des deux dernières années, et que la tendance à voir arriver une nouvelle vague à l'automne devrait revenir cette année. Il a également insisté sur l'importance

de suivre et de détecter les nouveaux variants de coronavirus.

"Le variant Omicron BA.5 est toujours le variant dominant en Europe.

Nous devons rester vigilants quant à d'autres variants. Par exemple, la souche BA.4.6 se répand rapidement aux Etats-Unis, et a déjà été détectée en Europe. Le variant BA.2.75 est également préoccupant", a-t-il affirmé.

"Ce qui est clair pour moi, et qui devrait ressortir claire-

ment de l'exposé du Dr Cavaleri, c'est que nous considérons que la pandémie est toujours en cours en Europe", a déclaré Steffen Thirstrup, médecin-chef de l'EMA.

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a recommandé l'autorisation des vaccins spécifiquement adaptés aux sous-variants BA.4 et BA.5 d'Omicron, en plus de la souche originale du coronavirus.

OBÉSITÉ

Les taux d'obésité, en augmentation, coûteront à l'économie mondiale 3,3% de son PIB d'ici 2060 (étude)

Les taux d'obésité, en augmentation, coûteront à l'économie mondiale 3,3% de son PIB d'ici 2060, ralentissant notamment le développement des pays à faibles revenus, révèle une nouvelle étude publiée mercredi. Ces travaux, publiés dans la revue BMJ Global Health, fournissent pour la première fois une estimation mondiale de l'impact économique de l'obésité, tout en incluant les différences par pays.

Cette maladie, définie par un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30 chez l'adulte (supérieur à 25 pour les surpoids), peut entraîner des maladies cardiovasculaires, du diabète, ou des cancers.

Au niveau mondial, "près des deux tiers des adultes vivent désormais en surpoids ou obèses. Et nous anticipons que cela sera le cas de trois adultes sur quatre en 2060", a déclaré l'auteur principal de l'étude, Rachel Nugent, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU.

Actuellement, l'obésité coûte l'équiva-

lent de 2,2% du PIB mondial annuellement.

Les plus fortes augmentations sont attendues dans les pays ayant le moins de ressources. La Chine, les Etats-Unis et l'Inde, enregistreront le coût le plus élevé en chiffres absolus, avec respectivement 10.000 milliards de dollars, 2.500 milliards, et 850 milliards annuellement d'ici 2060. Mais proportionnellement à leur économie, les pays les plus touchés incluent les Emirats arabes unis, où l'obésité coûtera 11% du PIB, et Trinité-et-Tobago (10,2%).

Le rapport a analysé à la fois les coûts directs (soins médicaux) et indirects (morts prématurées, perte de productivité...). La croissance de la population et de l'économie d'un pays sont les moteurs principaux de la prévalence de l'obésité. A mesure que les pays s'enrichissent, les régimes alimentaires changent, pour inclure davantage de produits transformés. Dans certains pays, le vieillissement

de la population est aussi un facteur clé, car les personnes plus âgées ont davantage de mal à perdre du poids. Il existe de nombreuses réponses possibles, selon Francesco Branca, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). "Des politiques de prix, par exemple, qui factureraient plus cher la nourriture contribuant le plus à l'obésité, comme les produits très gras ou sucrés", a-t-il expliqué. Autres mesures: un étiquetage informant mieux le consommateur, davantage de prévention et un meilleur accès aux traitements.

Le rapport souligne que le coût économique lié à l'obésité "n'est pas attribuable à des comportements individuels", mais résulte plutôt de l'influence de priorités sociales et commerciales.

"Nous devons reconnaître que l'obésité est une maladie complexe (...) et cesser de blâmer les individus, cesser la stigmatisation", a conclu Simon Barquera, du Centre de recherche en santé et en nutrition du Mexique.

SOUDAN DU SUD

Alerte élevée après une épidémie d'Ebola en Ouganda

Le gouvernement sud-soudanais a fait savoir mardi qu'il intensifierait sa vigilance le long de ses frontières suite à l'apparition d'une souche soudanaise d'Ebola en Ouganda, pays voisin.

Victoria Anib Majur, sous-secrétaire au ministère de la Santé, a conseillé aux communautés vivant le long de la frontière avec l'Ouganda ou avec la République démocratique du

Congo (RDC) de signaler les cas suspects d'Ebola aux autorités sanitaires.

"Nous sommes vivement préoccupés par le foyer d'Ebola en Ouganda car nous partageons une frontière commune.

Nous avons beaucoup de circulation à la frontière, nos familles sont en Ouganda et des Ougandais sont de notre côté (de la frontière)", a déclaré Mme Majur aux journalistes à

Juba, capitale du Soudan du Sud. Elle a également appelé la population à s'abstenir de consommer de la viande de brousse car l'Ebola se propage à l'être humain par le biais d'animaux. Mme Majur a indiqué que des équipes d'évaluation nationales seraient déployées dans les zones de Yambio et de Nimule frontalières de la RDC et de l'Ouganda, respectivement. Le

21 août, le gouvernement de la RDC a annoncé avoir enregistré un foyer d'Ebola, suite au diagnostic d'une femme de 46 ans vivant dans la ville de Beni dans la province du Nord-Kivu.

Mme Majur a annoncé que son pays travaillerait en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de promouvoir la sensibilisation du public au virus Ebola.

CANCER DU SEIN

Bruxelles recommande d'abaisser l'âge de dépistage à 45 ans

La Commission européenne a recommandé mardi d'élargir le public concerné par le dépistage du cancer dans l'UE, notamment en abaissant à 45 ans l'âge à partir duquel les femmes sont éligibles à un dépistage organisé du cancer du sein.

"Nous devons dépister plus et mieux", a déclaré la commissaire européenne à la Santé Stella Kyriakides devant la presse.

"Nous proposons d'élargir le dépistage du cancer du sein (qui concerne selon les recommandations européennes actuelles les femmes de 50 à 69 ans) aux femmes de 45 à 74 ans", a indiqué la commissaire chypriote, qui a elle-même survécu à un cancer du sein. "En outre, nous recommandons le recours à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour les femmes dont les seins sont particulièrement denses", a-t-elle ajouté.

La Commission préconise aussi que le test HPV (infection à papillomavirus humains) soit proposé aux femmes de 30 à 65 ans tous les cinq ans, plutôt que l'examen cytologique ("test Pap").

Pour détecter le cancer colorectal, sont recommandés des tests immunochimiques fécaux chez les personnes âgées de 50 à 74 ans afin de déterminer la nécessité d'un suivi par endoscopie.

La Commission propose aussi d'introduire un dépistage du cancer du poumon, du cancer de la prostate et, dans certaines conditions, du cancer de l'estomac. Contre le cancer du poumon, elle préconise un dépistage pour les gros fumeurs et anciens gros fumeurs âgés de 50 à 75 ans.

Contre le cancer de la prostate, elle propose d'introduire un test (antigène prostatique spécifique) pour les hommes jusqu'à 70 ans, avec une IRM supplémentaire en tant que test de suivi.

Elle recommande enfin un dépistage du cancer de l'estomac dans les pays ou régions où l'incidence et le taux de mortalité de ce cancer sont élevés.

Stella Kyriakides a exprimé le souhait que ces recommandations soient approuvées par le Conseil - institution représentant les Etats membres - d'ici décembre.

GHANA

Accra décrète la fin de l'épidémie du virus Marburg (OMS)

Le Ghana a déclaré vendredi la fin de l'épidémie de maladie à virus de Marburg, une fièvre hémorragique presque aussi meurtrière qu'Ebola, deux mois après avoir enregistré trois cas, dont deux mortels, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Le ministère de la Santé du Ghana a déclaré la fin de l'épidémie après qu'aucun cas n'a été enregistré pendant 42 jours", a annoncé l'OMS dans un communiqué.

"Bien que le pays n'ait pas d'expérience avec le virus, la riposte du Ghana a été rapide et robuste", a déclaré la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, citée dans ce communiqué. C'était la première fois que la fièvre hémorragique était détectée au Ghana, qui a confirmé un total de 3 cas, dont deux mortels, dans le cadre de cette épidémie déclarée le 7 juillet.

"Marburg est une maladie effrayante car elle est très infectieuse et mortelle.

Il n'existe aucun vaccin, ni traitement antiviral.

Toute épidémie de Marburg est une préoccupation majeure", a ajouté Mme Moeti.

La maladie à virus de Marburg se transmet à l'homme par les chauves-souris frugivores et se propage dans l'espèce humaine ne par contact direct avec les fluides corporels des personnes infectées, ou avec les surfaces et les matériaux. L'OMS avait annoncé en septembre 2021 la fin du premier épisode du virus de Marburg en Afrique de l'Ouest, 42 jours après l'identification d'un cas unique en Guinée.

Des flambées et des cas sporadiques avaient par le passé été signalés ailleurs en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Angola, au Kenya, en Ouganda et en République démocratique du Congo.

La maladie commence de façon soudaine, avec une forte fièvre, des céphalées intenses et un éventuel malaise. Les taux de létalité ont varié de 24% à 88% lors des épidémies précédentes, en fonction de la souche virale et de la gestion des cas, selon l'OMS.

Bien qu'il n'existe pas de vaccins ou de traitements antiviraux approuvés pour traiter le virus, la réhydratation par voie orale ou intraveineuse et le traitement des symptômes spécifiques améliorent le taux de survie.

HYPERTENSION

TROP FAIRE CHUTER LA PRESSION NE SERAIT PAS SANS RISQUE

Les médicaments contre l'hypertension visent à diminuer la pression artérielle. Mais il ne faudrait pas qu'elle chute trop bas pour limiter les risques de complications chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires.

Faut-il faire baisser à tout prix la pression artérielle des hypertendus ? Rien n'est moins sûr, selon des chercheurs en cardiologie et en physiologie de l'hôpital Bichat (Paris). Dans une étude publiée dans la revue *The Lancet*, et présentée à Rome le 30 août lors du congrès annuel de l'European Society of Cardiology, ces scientifiques expliquent que dans le cas d'une maladie coronarienne, faire trop chuter la pression artérielle pourrait être source de complications.

Ne pas faire chuter trop bas la pression artérielle

Les chercheurs ont analysé les données de 22 672 patients soignés pour une maladie coronarienne et traités pour de l'hypertension. Ils ont mesuré régulièrement leur pression artérielle, et ont relevé les accidents cardiovasculaires survenus pendant cinq ans. La mesure de la pression comprend deux chiffres : le premier est la pression systolique, et correspond à la pression artérielle lors de la contraction du cœur. La seconde est diastolique, et correspond à la pression entre deux contractions du palpant. Au-delà de 140 millimètres de mercure (mm Hg) de pression systolique et de 80 mm Hg de diastolique, leur valeur souvent communiquée sous la



forme 14/8, le risque de développer une complication cardiovasculaire est plus élevé. Mais ce que les chercheurs ont

observé est qu'à l'inverse, en dessous de 120 mm Hg de pression systolique et de 70 mm Hg de diastolique (12/7), le risque

de complications était également supérieur chez les sujets soignés pour hypertension. Les accidents cardiovasculaires survenus plus souvent sont les infarctus du myocarde ou les arrêts cardiaques pouvant parfois conduire à un décès.

4 millions d'hypertendus non dépistés en France

La pression optimale n'est donc pas la plus faible possible, selon ces chercheurs, mais une valeur intermédiaire située entre 14/8 et 12/7 pour les personnes souffrant de troubles cardiovasculaires. "Nos résultats suggèrent que les praticiens devraient utiliser les traitements antihypertenseurs avec précaution chez les patients souffrant de maladies cardiovasculaires. Mais cela ne devrait pas détourner notre attention des efforts à faire pour diagnostiquer et traiter l'hypertension, qui reste massivement sous diagnostiquée et non traitée à travers le monde" conclut le professeur Philippe Gabriel Steg, dans un communiqué du site EurekaAlert. La Fédération Française de cardiologie rappelle quant à elle que la tension optimale est de 12/8, et que la France compte 10 millions d'hypertendus traités et 4 millions d'hypertendus non dépistés.

Les pays pauvres majoritairement atteints

Plus d'une personne sur sept dans le monde serait victime d'hypertension. Une pathologie qui touche désormais les pays les plus pauvres, qui n'ont pas toutes les ressources pour la combattre efficacement.

L'hypertension artérielle est l'un des principaux facteurs de risques de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux. Ces deux affections réunies constituent la première cause de décès prématuré et de handicap dans le monde. Ainsi, l'hypertension contribuerait à la survenue de près de 9,4 millions de décès par maladie cardiovasculaire chaque année. Un chiffre préoccupant quand le nombre d'adultes dans le monde atteints par cette pathologie est aujourd'hui estimé à plus d'1 milliard.

Dans cette nouvelle étude, publiée dans le journal *Circulation*, les chercheurs de l'Université de Tulane (Nouvelles-Orléans) ont analysé les données de plus de 100 études démographiques dans 90 pays de 1995 à 2014.

Leurs résultats indiquent que près d'un tiers de la population adulte mondiale avait de l'hypertension en 2010. De façon plus inattendue, les chercheurs se sont rendus compte pour la première fois que les adultes vivants dans des pays à faible ou moyen revenu étaient plus affectés par la pathologie que ceux dans des pays riches, soit un écart de 3%.

"L'augmentation de la longévité et l'urbanisation, sont souvent accompa-

gnés d'un mode de vie peu sain tel qu'un régime alimentaire comportant beaucoup de sodium, de graisse, de calories et un manque d'activité physique. Or ces facteurs peuvent jouer un rôle important dans l'épidémie d'hypertension des pays à faible et moyen revenu" souligne dans un communiqué le Dr. Jiang He, co-auteur de l'étude.

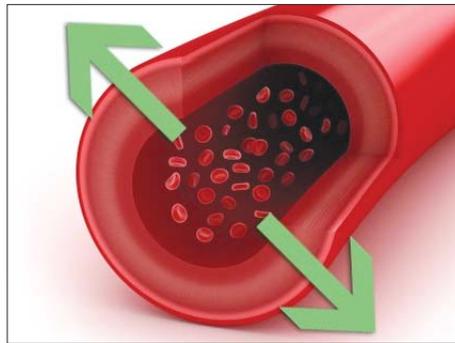
Un problème de santé publique dans les pays pauvres

Une disparité qui s'explique également par le fait que les pays plus riches ont de meilleurs moyens de traiter et de prévenir l'hypertension. Les campagnes de sensibilisation et le contrôle régulier de la pression sanguine sont un atout majeur que n'ont pas toujours les pays à faible et à moyen revenu.

Selon le Dr. He Jiang, beaucoup de pays pauvres possèdent des systèmes de santé bien trop surchargés, qui n'ont pas les ressources pour contrôler et traiter efficacement l'hypertension.

Le Dr. Katherine T. Mills, auteure de l'étude, ajoute que "si l'on veut pouvoir prévenir les maladies cardiovasculaires, du foie, et les cotés supplémentaires qu'elle inflige à la société, l'hypertension doit être reconnue comme un problème de santé publique dans les pays à faible et moyen revenu".

"Le développement de programmes



pré-ventifs innovants et rentables pour combattre cette pathologie ne passera que par une collaboration entre les acteurs nationaux et internationaux" conclue le Dr. Mills avec fermeté.

En France, selon l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES), les dépenses

en-gagés pour l'ensemble des maladies cardio-vasculaires représentent 11,8 milliards d'euros, soit 10,7 % de la consommation de soins et biens médicaux.

L'hypertension artérielle seule représente un coût de 2,6 milliards d'euros, juste derrière le cancer (4,5 milliards).

5 façons de normaliser votre tension naturellement

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de l'hypertension artérielle, une affection qui touche 14 millions de personnes en France. L'occasion de découvrir quelques recettes naturelles qui permettent de normaliser la tension.

Buvez du jus de betterave

La betterave est un légume riche en nitrates, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gaspacho aux betteraves et pruneaux.

Exposez-vous au soleil

N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont transférées des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

Limitez la viande

C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,9 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg. Cela s'explique par le fait que les végétaux contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

Prenez un petit-déjeuner très croustillant

Le changement de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prennent un petit-déjeuner léger et se rattrapent sur les deux repas suivants.

Pensez, en tous cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

UN TRAUMATISME CÉRÉBRAL JEUNE PEUT CAUSER DES PROBLÈMES À LONG TERME

Les personnes ayant subi une lésion cérébrale à un âge jeune seraient davantage susceptibles de connaître des problèmes psychologiques ou comportementaux sur le long terme.

La rentrée n'est plus qu'à quelques heures. Les enfants vont reprendre les cours, ainsi que les activités extra-scolaires. Rugby, Boxe, BMX, si de nombreux sports ont regagné en popularité dernièrement, les accidents ne sont jamais très loin. Or un choc à la tête peut, dans certains cas, entraîner un traumatisme crânien.

En France, plus de 150 000 personnes par an sont victimes d'un traumatisme crânien. Même si, dans 90% des cas, il s'agit de formes dites « légères », elles ne sont pas forcément bénignes pour autant. Pire, chez les jeunes personnes, un traumatisme crânien, comme une commotion cérébrale, pourrait faire survenir des problèmes à un âge plus avancé.

Des effets plus marqués selon la gravité du traumatisme

Dans une récente étude, publiée dans la revue PLOS Medicine, des chercheurs de l'Université d'Oxford, au Royaume-Uni, ont observé l'évolution de 100 000 enfants et adolescents nés en Suède entre 1973 et 1985 ayant subi au moins un traumatisme cérébral avant l'âge de 25 ans. Ils ont comparé ce groupe avec leurs frères et sœurs n'ayant pas été blessés, et les ont suivis jusqu'à l'âge de 41 ans en moyenne. L'équipe de chercheurs a déterminé que les enfants ayant été victimes d'une lésion cérébrale avaient un plus grand risque de subir un certain nombre de problèmes de santé et d'insertion so-



ciale en grandissant. « Nous avons découvert qu'un traumatisme cérébral dans l'enfance prédisait de manière assez constante un risque ultérieur de mortalité prématurée, d'internement ou de consultation psychiatrique, un plus bas niveau d'éducation ou le fait que la personne aura droit au versement de pensions d'invalidité », s'inquiète Seena Fazel, de l'Université d'Oxford. « Les effets étaient plus marqués pour ceux ayant subi des traumatismes lourds ou récurrents, et pour ceux blessés alors qu'ils étaient plus âgés », ajoute le rapport d'étude.

Plus précisément, trois quarts des enfants ayant eu une lésion cérébrale étaient susceptibles de re-

cevoir une pension d'invalidité, quand 60% avaient des risques d'échouer à obtenir une qualification à la fin du lycée. Enfin, ces enfants avaient deux fois plus de chance d'être hospitalisé pour des raisons psychiatriques que les autres.

Des résultats controversés

Néanmoins, dans un article accompagnant l'étude menée en Suède, les docteurs Donald Redelmeier et Sheharyar Raza, du département de médecine de l'Université de Toronto, notent que « la plupart des gens semblent se remettre complètement » des commotions cérébrales, et « n'ont pas

d'effets à long terme ». De plus, le temps moyen durant lequel les chercheurs ont suivi les patients était de seulement huit ans, les effets à plus long terme d'une lésion cérébrale restent donc encore incertains.

Huw Williams, professeur associé de neuropsychologie à l'université d'Exeter, n'en estime pas moins que les résultats de cette étude demeurent « très forts » et corroborent « à ce qui commence à émerger de différents domaines (sports, crimes, santé mentale) », à savoir que des lésions cérébrales sont problématiques à long terme », conclut-il.

LE DOPPLER POUR IDENTIFIER LES RISQUES DE LÉSIONS APRÈS UN TRAUMATISME CRÂNIEN

Après un traumatisme crânien, même léger, les médecins devraient faire passer un doppler transcrânien aux patients pour détecter les risques à long terme. Analyser le cerveau avec un doppler après un traumatisme crânien permettrait de prédire les risques de complications, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Anesthesiology*. Si l'observation par un scanner ne révèle rien d'inquiétant, celle par le doppler transcrânien peut dévoiler les vrais risques à long terme de cette blessure. En effet, 20% des victimes d'un traumatisme crânien même léger sont touchées par une détérioration neurologique une semaine après l'accident.

Les chercheurs du CHU de Grenoble en France ont réalisé une étude avec 356 patients de plus de 15 ans, admis pour un traumatisme crânien mineur à léger dans 17 services d'urgences. Comme le veut la procédure, tous les patients ont, dans un premier temps, été confrontés à un scanner et des tests cliniques (ouverture des yeux, stimulations motrices et verbales). Alors que les résultats annonçaient un choc mineur, les scientifiques ont aussi fait passer 8 heures plus tard aux patients un doppler qui vérifie le flux sanguin dans le cerveau.



Les résultats de cette étude ont montré que 20% des patients ont subi des traumatismes neurologiques et que la majorité (80%) affichait un doppler anormal, avec un débit sanguin cérébral inférieur ou égal à 25 centimètres par seconde et l'index de pulsatilité supérieur à 1,25. Les scientifiques ont aussi remarqué que presque la totalité (98%) de patients avec un doppler normal n'ont pas eu de complications sur le long

terme. Des résultats qui pourraient modifier la prise en charge des patients et favoriser un suivi plus intensif de ceux qui affichent un doppler anormal. « Ce diagnostic par doppler transcrânien pourrait donc permettre de discriminer les patients à risque dès l'admission hospitalière, afin d'améliorer leur triage aux urgences », explique Pierre Bouzat, premier auteur de l'étude, chercheur au Grenoble Institut des neurosciences.

SAHARA OCCIDENTAL

La République du Soudan du Sud décide de rétablir ses relations diplomatiques avec la République sahraouie (MAE sahraoui)

La République du Soudan du Sud a décidé de rétablir ses relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a indiqué mardi un communiqué du ministère sahraoui des Affaires étrangères.

"La délégation sahraouie a rencontré, mardi en marge de la 77e session de l'Assemblée générale des Nations unies, la délégation de la République du Soudan du Sud pour concrétiser la volonté des deux pays frères de rétablir leurs relations diplomatiques, conformément aux principes et objectifs de l'Union africaine (UA), étant deux pays membres de l'Organisation continentale", selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Ont assisté à cette rencontre du côté de la République du Soudan du Sud, le vice-président, Hussein Abdelbagi Akol, l'ambassadeur et représentant permanent auprès de l'ONU, Akuei Bona Malwal ainsi que la conseillère à la Mission permanente auprès de l'ONU, Margaret Gabriel



Chang. Du côté sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, ministre des Affaires étrangères, l'ambassadeur Si di Mohamed Omar, représentant permanent du Front Polisario auprès de l'ONU, Malainine Salama,

vice-représentant permanent à l'ONU ainsi que le responsable de la région Amérique Latine et Caraïbes ont pris part à cette rencontre.

Le Soudan du Sud et la République sahraouie avaient

échangé la reconnaissance en 2011. En 2011, le gouvernement du Soudan du Sud a reçu des responsables du Front Polisario et annoncé sa reconnaissance de la République sahraouie.

Le président péruvien réaffirme depuis l'ONU le soutien de Lima au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le président péruvien, Pedro Castillo Terrones, a réaffirmé mardi depuis les Nations unies le rétablissement des relations diplomatiques entre son pays et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et le soutien du Pérou au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

"Le Pérou a restauré des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique et soutient fermement son droit à l'autodétermination.

Nous apportons notre large soutien aux actions entreprises par le représentant du Secrétaire général de l'ONU (Stafan de Mistura) pour rétablir le cessez-le-feu au Sahara occidental et promouvoir une solution négociée et pacifique", a-t-il indiqué dans son discours à l'Assemblée générale de l'ONU.

Pour rappel, le président péruvien avait déjà affirmé le 8 septembre l'attachement de son pays au droit à l'autodétermination et à la souveraineté de la République sahraouie, à l'occasion du premier anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques avec la RASD.

"Un an après avoir établi des relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique, nous réaffirmons notre persistance à défendre sa souveraineté autodétermination", avait-il écrit sur son compte Twitter.

Et jeudi dernier, c'est le ministre péruvien des Affaires étrangères qui avait réaffirmé la volonté souveraine du Pérou de renouer ses relations diplomatiques avec la RASD, tout en réitérant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

"Le ministère réaffirme la volonté

souveraine du gouvernement du Pérou de renouer ses relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique, conformément au communiqué officiel n° 017-2021 du 8 septembre 2021", a-t-il souligné dans un communiqué, réitérant "le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies, aux principes et postulats universels contenus dans la Charte des Nations unies, et au respect du droit international".

En 2021, le Pérou a rétabli ses relations diplomatiques avec la République sahraouie après 25 ans de rupture.

Il avait reconnu pour la première fois la RASD en 1984 lors du mandat du président Fernando Belaunde avant de rompre ses relations 12 ans après avec la RASD, sous Alberto Kenya Fujimori.

A l'époque, Fujimori, influencé par son conseiller Vladimiro Montesino, acquis aux thèses du Makhzen, avait pris cette décision moyennant une contrepartie financière, avaient révélé des sources péruviennes à Lima.

BURKINA FASO

Un nombre important de terroristes neutralisés en un mois

Des actions offensives menées par les forces armées burkinabè contre les groupes terroristes dans différentes parties du territoire national, du 15 août au 15 septembre, ont permis de "réduire au maximum" la liberté de manœuvre des groupes terroristes et leurs capacités opérationnelles à certains endroits, en neutralisant un nombre important de combattants terroristes, a indiqué mardi soir l'armée burkinabè dans un bulletin mensuel d'information.

A la suite de l'attaque à l'engin explosif improvisé contre un véhicule civil le 5 septembre qui a fait 35 morts, les Forces armées nationales, en coordination avec les services de renseignement, ont mené une série de ripostes ciblant les bases terroristes de Soboulé, Gargabouli, Tondiata, Taouremba et Ouendopoli (province du Soum, région du Sahel) sur lesquelles les auteurs de l'attaque s'étaient repliés, a indiqué l'armée, ajoutant qu'au moins une cinquantaine de combattants terroristes avaient été neutralisés et d'importants matériels détruits au cours de ces opérations. Selon la même source, une

MAROC

Le secteur de l'éducation miné par des grèves et protestations chroniques

Les secteurs de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur au Maroc vivent au rythme des grèves et protestations chroniques menées par différentes catégories de personnels, pour dénoncer la fuite en avant du régime du Makhzen en ce qui concerne la prise en charge de leurs revendications socioprofessionnelles, mais aussi le mal-être actuel.

A la suite du décès de deux étudiants après l'incendie dans une cité universitaire à Oujda, l'Union nationale des étudiants marocains a publié un communiqué exigeant "une enquête urgente" sur les circonstances du drame.

Le syndicat souligne que l'incendie a mis à nu "la négligence systématique à laquelle sont confrontées les résidences universitaires marocaines qui accueillent des milliers d'étudiants".

A Oujda, poursuit la source, "le minimum nécessaire pour préserver la dignité de l'étudiant n'est pas assuré".

Les opérations de maintenance les plus simples n'ont pas été réalisées depuis des années. Pas d'issues de secours, et pas de moyens de lutte contre les incendies".

"Cet incident dramatique a montré que l'étudiant est loin d'être au centre des préoccupations de l'État (marocain)", dénonce le syndicat.

Ce dernier a décrété jeudi un jour de deuil national à travers toutes les universités marocaines à la mémoire des étudiants qui ont perdu la vie dans l'incendie, affirmant son intention de mener des actions de protestation contre les politiques de marginalisation et de mépris envers les étudiants.

En effet, les membres du secteur affirment que leurs grèves et protestations ne sont qu'une réaction au silence des autorités concernant un ensemble de dossiers en suspens, ainsi que plusieurs problèmes liés à la gestion du secteur".

Parmi les crises dans lesquelles patauge le secteur de l'éducation figure le dossier des enseignants contractuels qui réclament leur intégration dans la fonction publique, comme le reste des professeurs, et d'être promu avec un salaire décent. 45 enseignants contractuels ont été arbitrairement arrêtés lors de rassemblements qu'ils ont observés au niveau du royaume les 2, 3 et 4 mars derniers. Les enseignants sous contrat précaire menacent de revenir à la charge pour la rentrée scolaire 2022-2023.

La coordination les représentant a annoncé une grève pour le 26 septembre prochain pour dénoncer le refus du régime du Makhzen de trouver de vraies solutions à leur dossier.

De son côté, le Syndicat de s enseignants de l'enseignement supérieur a menacé de boycotter la rentrée universitaire. Cette action se veut un moyen pour dénoncer le silence de la tutelle concernant la mise en oeuvre de ses promesses et engagements pour satisfaire les doléances des enseignants.

ECONOMIES AFRICAINES Sous la menace de la crise climatique et des incertitudes politiques (experts)

La crise climatique, les incertitudes politiques et l'imprévisibilité en matière de réglementations sont des menaces pour la croissance économique à long terme de l'Afrique, ont déclaré mardi des experts.

S'exprimant à l'occasion de la publication de l'édition 2022 du rapport "Africa Risk-Reward Index", les experts ont affirmé que le continent devait faire face à toutes sortes de menaces émergentes comme les conflits sporadiques, les chocs climatiques et les incertitudes politiques et réglementaires.

Patricia Rodrigues, analyste chargée de l'Afrique de l'Ouest auprès de Control Risks, une société mondiale de conseil, a noté que les efforts de relance économique de l'Afrique étaient soumis à rude épreuve en raison des perturbations liées à la pandémie (...) et aux sécheresses récurrentes.

"Parmi les grandes menaces qui pèsent sur les économies africaines, on peut mentionner la crise climatique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie, la flambée des prix des denrées alimentaires et l'incohérence de l'environnement réglementaire", a-t-elle indiqué.

La septième édition de ce rapport a souligné que le continent devait s'attaquer à ses problèmes d'insécurité alimentaire, accélérer sa transition écologique et juste et renforcer la confiance des citoyens dans les gouvernements pour soutenir la croissance et la stabilité.

Selon le rapport, la croissance économique future de l'Afrique dépendra de l'adoption d'énergies renouvelables, d'investissements dans des systèmes alimentaires résistants au changement climatique, d'une intégration rapide et d'une gestion prudente des finances publiques.

Zainab Animashaun, une analyste de Control Risks, a déclaré que les gouvernements africains devaient mettre en place des politiques et des réglementations intelligentes afin de lutter contre les pressions inflationnistes qui menacent la croissance à long terme du continent.

important e base terroriste a été détruite lors de l'opération des Forces spéciales dans la localité de Soam (province du Gourma, région de l'Est) le dimanche 28 août dernier, et une vingtaine de terroristes ont été neutralisés au cours de l'assaut et des opérations de ratissage.

Plusieurs autres actions de ciblage ont aussi été menées contre les groupes terroristes agissant dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Sud et du Centre-Est, lesquelles ont permis de neutraliser des dizaines de terroristes et d'interpellé d'autres, selon le bilan de l'armée.(APS) Guinée équatoriale La présidentielle avancée de cinq mois LIBREVILLE, 21 sept 2022 (APS) - La Guinée équatoriale a avancé mardi son élection présidentielle de cinq mois, au 20 novembre, en même temps que les législatives.

"Les élections présidentielle, de la Chambre des députés, du Sénat et les municipales sont convoquées le 20 novembre 2022", selon un décret du chef de l'Etat lu au journal du soir de la télévision d'Etat.

ONU - ALIMENTATION

La sécurité alimentaire est le point de départ d'un multilatéralisme inclusif

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré mardi que la sécurité alimentaire était le "point zéro" du multilatéralisme inclusif, tout en avertissant que la crise d'aujourd'hui pourrait se transformer en catastrophe de demain.



"La sécurité alimentaire est le point zéro du multilatéralisme en réseau et inclusif dont nous avons besoin au XXI^e siècle", a affirmé le chef de l'ONU dans son message vidéo lors d'une table ronde sur le multilatéralisme et la sécurité ali-

mentaire. "Avec tous les outils à notre disposition, il est tout simplement inacceptable que des personnes, où que ce soit, risquent de mourir de faim", a souligné le secrétaire général lors de la table ronde organisée à New York en marge du débat général de la 77^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

"Nous sommes au cœur de la pire crise alimentaire mondiale de notre vivant.

Le pouvoir destructeur de la crise climatique a été amplifié par la pandémie de COVID-19 et la multiplication des conflits", a-t-il poursuivi.

"Les prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais ont grimpé en flèche au cours des deux dernières années,

entraînant de terribles difficultés et des niveaux records de famine", a ajouté M.

Guterres, notant que "le nombre de personnes en situation de grave insécurité alimentaire a doublé".

Le chef de l'ONU a prévenu que toutes les projections pointent dans une même direction : la crise d'aujourd'hui pourrait se transformer en catastrophe de demain.

"Il y a une réelle possibilité de famines multiples cette année et l'année prochaine.

Si nous ne stabilisons pas le marché des engrais en 2022, il n'y aura tout simplement pas assez de nourriture en 2023.

De nombreux agriculteurs dans le monde réduisent déjà les surfaces cultivées", a-t-il déploré.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Raïssi demande des garanties pour l'accord nucléaire et la clôture de l'enquête de l'AIEA

L'Iran a besoin de garanties rassurantes ainsi que de la clôture de l'enquête en cours sur la République islamique par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avant qu'un accord nucléaire ne puisse être conclu, a déclaré mardi le président iranien Ebrahim Raïssi.

M. Raïssi a fait ces remarques lors d'une rencontre avec son homologue français Emmanuel Macron en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, selon un communiqué publié sur le site de la présidence iranienne.

L'Iran est prêt à conclure un accord nucléaire "équitable et stable", mais compte tenu du retrait unilatéral des Etats-Unis de l'accord de 2015, la demande de l'Iran de "recevoir des garanties rassurantes" est "tout à fait raisonnable et logique", a-t-il indiqué.

Le président iranien a également qualifié l'enquête de l'AIEA de "sérieux obstacle à la conclusion d'un accord", notant que "nous pensons que sans la clôture des dossiers de l'Iran, il n'est pas possible de parvenir à un accord." Quant aux relations Iran-Europe, il a estimé que leur amélioration dépendait de l'in dépendance des pays

du continent vis-à-vis de la volonté et de l'opinion des Etats-Unis.

L'Iran avait signé l'accord nucléaire, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (PAGC), avec les grandes puissances mondiales en juillet 2015, acceptant de limiter son programme nucléaire en échange de la levée des sanctions contre le pays.

Toutefois, l'ancien président des Etats-Unis Donald Trump avait retiré son pays de l'accord et réimposé des sanctions unilatérales à Téhéran, ce qui a incité la République islamique à abandonner certains de ses engagements pris dans le cadre du PAGC.

Les pourparlers sur la relance du PAGC ont débuté en avril 2021 à Vienne, mais ont été suspendus en mars de cette année en raison de divergences politiques entre Téhéran et Washington.

Le dernier cycle de négociations nucléaires a eu lieu dans la capitale autrichienne début août, après une interruption de cinq mois.

Le 8 août, l'UE a présenté le texte final du projet de décision sur la relance du PAGC.

L'Iran et les Etats-Unis ont ensuite procédé à un échange de vues indirect sur la proposition de l'UE,

dans le cadre d'un processus qui n'a jusqu'à présent donné lieu à aucun résultat favorable. L'AIEA a récemment réaffirmé que Téhéran n'avait pas fourni "d'explications techniquement crédibles" concernant les particules d'uranium trouvées sur trois sites non déclarés.

FRANCE

Le taux d'intérêt de la dette publique atteint son plus haut depuis 2014 à 2,5%

Le taux d'intérêt de l'emprunt français à 10 ans, qui fait référence sur les marchés à atteint mardi 2,501%, son plus haut depuis janvier 2014 dans un contexte de resserrement monétaire des banques centrales.

Ce taux a dépassé le plus haut de l'année, atteint précédemment en juin (2,47%), au cours de l'après-midi, alors que le dernier taux d'intérêt supérieur à 2,50% remonte à janvier 2014.

En début d'année, il tournait encore autour de 0,2%, après avoir été longtemps négatif en 2021. Depuis plusieurs semaines, ce taux se redresse vivement, il était retombé à 1,25% début août après son premier pic mi-juin. Mais depuis,

les banques centrales occidentales ont encore durci le ton face à l'inflation, qui était de 9,1% en août sur un an en zone euro et de 8,3% aux Etats-Unis le même mois. En septembre, la BCE a procédé à la plus forte hausse de son principal taux directeur de son histoire, de 75 points de base. La Fed s'apprete à faire de même mercredi, pour la troisième fois de suite, certains analystes anticipant même une remontée de 100 points de base.

La hausse des taux directeurs se répercute presque mécaniquement sur les conditions de financement des entreprises, des Etats mais aussi des ménages. Elle vise à réduire les crédits

distribués, l'activité économique et donc à calmer la surchauffe des prix. Tous les pays occidentaux sont concernés par cette tendance, ainsi lundi, le 10 ans américain a dépassé les 3,5% pour la première fois depuis 2011. Le taux allemand à même échéance a aussi battu mardi son record de l'année, à 1,952% en milieu d'après-midi, le plus haut depuis début 2014 également.

Le taux à deux ans de la France, une échéance plus sensible aux changements des politiques monétaires des banques centrales, a atteint 1,723%, à la même heure, son plus haut niveau depuis novembre 2011.

APB

PAYS-BAS

17,2 milliards d'euros de soutien au pouvoir d'achat en 2023

Le gouvernement néerlandais a annoncé mardi un plan de 17,2 milliards d'euros dans le budget 2023 pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes, miné par une forte inflation et notamment la hausse des prix de l'énergie.

"Les factures d'énergie ont fortement augmenté cette année et resteront élevées dans l'attente du plafonnement annoncé des prix. Beaucoup de gens se demandent s'ils pourront les payer", a déclaré le gouvernement.

Avec une enveloppe de 17,2 milliards d'euros pour 2023, "le gouvernement veut atténuer au maximum les effets négatifs d'une inflation élevée", a-t-il poursuivi dans un communiqué.

Il s'agit "de protéger un groupe croissant de ménages vulnérables" et "d'offrir des perspectives aux (personnes à) bas et moyens revenus", a-t-il ajouté.

Un peu moins de douze milliards d'euros iront à des mesures spécifiques pour 2023 : réduction de la taxe sur l'énergie (ce qui changera "s'il y a un prix plafond"), réduction des droits d'accises sur les carburants, hausse de l'allocation de soins de santé, et augmentation du "budget de l'enfant".

Les cinq milliards restant iront à des mesures qualifiées de "structurelles" pour les faibles revenus, avec "un principe important ici est que le travail doit payer" : hausse de 10% du salaire minimum légal, hausse du crédit d'impôt pour l'emploi, baisse du taux de la première tranche d'imposition des revenus, hausse de l'allocation logement.

En ouvrant mardi la nouvelle session du Parlement néerlandais, le roi Willem-Alexander a consacré une partie de son discours à la question du pouvoir d'achat.

"Un résultat direct de la crise (en Ukraine) et des sanctions internationales contre la Russie est que le gaz, l'électricité et la nourriture sont devenus beaucoup plus chers", provoquant des "conséquences très sérieuses pour les particuliers et les familles", a déclaré le roi des Pays-Bas.

ROYAUME-UNI

Appels au calme après des violences communautaires

Des élus et responsables religieux de la très multiculturelle Leicester, dans le centre de l'Angleterre, ont appelé au calme mardi après plusieurs semaines de violences entre communautés indienne et pakistanaise.

Des affrontements entre membres des communautés hindoue et musulmane se sont multipliés depuis la victoire de l'Inde sur son grand rival le Pakistan lors d'un match de cricket de la Coupe d'Asie à Dubaï le 28 août.

Des groupes de jeunes masqués et cagoules se sont ainsi affrontés à plusieurs reprises dans les rues, selon des vidéos publiées sur des médias locaux britanniques.

La police a annoncé lundi avoir arrêté 47 personnes liées aux échauffourées qui ont commencé la nuit du 28 août et n'ont pas cessé depuis.

Ces violences ont fait la Une de la presse dans les deux pays, tout en restant éclipsées au Royaume-Uni par le deuil national qui a suivi la mort d'Elizabeth II.

Jonathan Ashworth, député de l'opposition travailliste à Leicester, a dénoncé sur Times Radio des "scènes choquantes montrant une violence inacceptable" et appelé lundi sur Twitter au "calme, à la paix et à l'harmonie".

Mardi matin, des leaders des communautés hindoue et musulmane se sont rassemblés devant une mosquée pour envoyer un message d'apaisement. Dans une déclaration conjointement signée et lue par Pradip Gajjar, le président du temple hindou Iskon Leicester, les responsables se sont dits "attristés et navrés de voir cette explosion de tension et de violence".

Appelant à un arrêt immédiat de "la provocation et de la violence", ils ont condamné des "attaques physiques contre des innocents", qui "ne font pas partie de nos croyances", selon une vidéo publiée par le journal local Leicester Mercury. Mais pour le journal, "les problèmes qui se cachent derrière ces tensions... sont bien plus complexes qu'un simple match de cricket". La plupart des personnes interpellées sont des hommes, souvent adolescents ou âgés d'une vingtaine d'années, poursuivis pour possession d'armes, violences et menaces de mort. L'un d'entre eux, âgé de 20 ans, a écopé d'une peine de 20 mois pour possession d'armes.

En raison de ces circonstances exceptionnelles, la police a désormais le droit d'arrêter et de fouiller n'importe qui dans certains quartiers et de raccompagner les mineurs à leur domicile. Les forces de l'ordre exhortent également la population à ne pas laisser circuler les rumeurs sur les réseaux sociaux.

TLEMCCEN

Le salon national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemch" du 24 au 29 septembre

La 14^{ème} édition du salon national d'arts plastiques "Abdelhalim Hemch", organisée par la maison de la culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, se tiendra du 24 au 29 septembre courant, a-t-on appris mardi de la direction de cet établissement.

Cette nouvelle édition verra la participation de plus d'une quarantaine d'artistes dont vingt-huit représentant différentes wilayas du pays dont Alger, Oran, M'sila, Constantine, Laghouat, et autres.

Parmi ces artistes figurent des noms connus au niveau national tels Belmekki Mourad, Sergoua Karim, Adlene Djeflal.

Un concours destiné aux jeunes artistes, âgés de moins de 35 ans, sera organisé en leur faveur pour les encourager à s'améliorer et à se motiver davantage pour représenter l'art plastique national dans les manifestations artistiques internationales, a-t-on indiqué.

Cette nouvelle édition sera égale-

ment marquée par la présentation de deux conférences axées sur l'art numérique et sur la transversalité de l'art.

Elles seront données respectivement par le directeur de la culture de la wilaya de Tlemcen, Amine Boudefla et par l'artiste Mu stapha Nedjai.

Ce nouveau rendez-vous artistique national sera l'occasion propice pour honorer deux artistes de Tlemcen et de Ghazaouet, récemment disparus, les défunts Bekhti Abdel kamel et Mustapha Souadji, qui ont beaucoup donné à l'art plastique national.

Ce salon d'arts plastiques prend, d'année en année, une ampleur

importante avec la participation d'artistes confirmés au côté des jeunes artistes talentueux.

Il permettra enfin de présenter un nouveau livre sur les arts, signé par Belhachemi Noureddine et intitulé "peinture Aouchem, un patrimoine visuel en question".

Ce mouvement pictural "Aouchem" (tatouages), est né dans les années 1960 marquant l'art plastique national. Des peintres comme Mesli, Denis Martinez, Baya, Adane et autres se sont basés dans leurs travaux sur les signes puisés du patrimoine matériel national pour en faire des éléments fondamentaux de leurs créations artistiques, rappelle-t-on.



AIN DEFLA

Clôture des journées théâtrales de Miliana

Les journées théâtrales de Miliana constituant une phase qualificative pour la 12^{ème} édition du festival local du théâtre professionnel de Sidi Bel Abbès prévu en octobre prochain se sont clôturées, dans la soirée de mardi, dans une ambiance "familiale et théâtrale".

La cérémonie de clôture s'est déroulée au niveau du musée Emir Abdelkader de la ville de Miliana en présence des autorités locales, des femmes et des hommes du théâtre et un public nombreux.

L'ouverture de la cérémonie a été animée par le théâtre régional de Sidi Bel Abbès qui a présenté un spectacle particulier

intitulé "les bougies de la scène", à travers lequel il a rendu un vibrant hommage à tous les grands noms et pères fondateurs du 4^e art algérien, à l'image de Mahiédine Bachtarzi, Kateb Yacine, Abdelkader Aloulou, Azedine Medjoubi, Sonia de son vrai nom Sakina Mekkiou et d'autres figures qui ont illuminé la scène nationale par leur talent.

De son côté, le commissaire du festival local du théâtre professionnel, Rachid Jrourou, estime que les journées théâtrales de Miliana constituent une "étape importante" dans l'histoire du théâtre algérien, parce que "cette ville est connue pour ses

traditions théâtrales et elle a vu naître plusieurs grands noms du 4^e art", ajoute-t-il. "Nous sommes heureux d'avoir offert une opportunité par cette manifestation aux jeunes artistes de cette ville, pour les encourager et les stimuler", souligne M.

Jrourou, affirmant qu'il était important que le théâtre communal Mahfoud Touahri a ouvert ses portes et accueilli les familles.

Pour rappel, 12 troupes de théâtre venues de plusieurs wilayas du pays ont participé aux journées théâtrales de Miliana qui se sont déroulées du 15 au 20 septembre, en vue de décrocher une qualification pour le festival local du théâtre professionnel

de Sidi Bel Abbès qui aura lieu du 13 au 20 octobre prochain. Une autre étape de sélection à laquelle prendront part 10 troupes théâtrales se tiendra du 24 au 29 du mois en cours à Sidi Bel Abbès.

C'est après cette compétition que le choix des membres du jury qui composé de Halim Zeddani, Fatima Wrad et Ahmed Beghalia, sera rendu public. Par ailleurs, plusieurs hommes et femmes du théâtre ont été honorés lors de cette manifestation, à l'instar de Mohamed Cherchal, Rékha Takherist, Sid Ahmed Kara Hamdane Boumaâd, Moufida Addes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA
DIRECTION GÉNÉRALE
RÉF : 1776 /DG/2022



1^{ÈRE} MISE EN DEMEURE (modificatif)

*Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

* Vu le marché N° 01/08 approuvé le 25/09/2019 portant réalisation en TCE +VRD+ COMMERCES du projet 200/470/700 logements promotionnel aidés nouvelle formule à CHERCHELL Wilaya de Tipasa, Conclue entre OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE de la Wilaya de Tipasa élisant domicile cité Administrative AU1 Tipasa et le partenaire contractant entreprise ETB/TCE TOUMI ABDERRAHMANE élisant domicile Promotion Moustakbal Bt 27a BENAKNOUN-ALGER.

* Vu l'ordre de service N° 0155-19 du 03/10/2019 ayant objet la notification du marché et démarrage des travaux.

* Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux N° 0186-19 du 06/11/2019.

*Vu l'ordre de service de reprise des travaux N°0012-20 du 05/02/2020.

*Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux N° 0028-20 du 26/04/2020.

*Vu l'ordre de service de reprise des travaux N°0068-20 du 25/06/2020.

*Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux N° 0015-21 du 03/02/2021.

*Vu l'ordre de service de reprise des travaux N° 0117-22 du 07/09/2022.

*Vu la sous-traitance du marché de réalisation en totalité et le non-respect de l'article 41 du marché ainsi que les articles 140-141-142-143 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

* Vu le procès-verbal de constat établi par huissier de justice du 13/09/2022 qui montre l'arrêt et l'abandonnement de chantier.

* Vu la 1^{ère} mise en demeure parue sur les journaux nationaux du 15/09/2022.

A cette effet vous êtes mise en demeure pour :

- Reprendre les travaux.
- Respecter les engagements contractuels particulièrement les engagements concernant la sous-traitance .
- Renforcer la cadence des travaux.

Un délai de 08 jours vous est accordé à compter de la date de sa première publication dans le (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Passé ce délai, l'office se réserve le droit de résilier votre marché unilatéralement aux torts exclusifs conformément à la réglementation en vigueur.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE TIZI-OUZOU
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER TIGZIRT
N° 604D/EPH/TIGZIRT/2022.

Avis d'annulation de l'attribution provisoire du Lot N° 07 de l'appel d'offres national ouvert N° 01/2022

Conformément à l'article 65 du décret et présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, l'Établissement Public Hospitalier de Tizirt, informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 01/2022 du 29/05/2022 portant : «Approvisionnement en Produits Pharmaceutiques», année 2022 au profit de l'Établissement Public Hospitalier de Tizirt, qu'après désistement de l'attributaire du lot n°7 «petite instrumentation» l'attribution provisoire de ce dernier est annulée comme suit :

LOT (S) ATTRIBUÉ (S)	Soumissionnaire	Raison sociale et adresse	N° NIF	Objet du marché public	Note technique	Montant total de l'offre en DA TTC	Critère du choix
Lot 7 : petite instrumentation	EURL ALS MEDICAL	EURL ALS MEDICAL Distribution de matériel médical et consommable médical Adresse : 06 rue des frères belhadj imm cherif 1 ^{er} étage N-Ville Tizi-Ouzou	00115004821808	Appel d'offres national ouvert portant : «approvisionnement en produits pharmaceutiques», année 2022	40*60 pts	Min : 1349 031,60 DA/TTC Max : 1 868 728,40 DA/TTC	Offre moins-disant

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation des offres peuvent se rapprocher de l'établissement au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la réception de la lettre recommandée de l'annulation de l'attribution provisoire.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, le soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours et ce dans les dix jours à compter de la première parution du présent avis.

E-COMMERCE EN ALGÉRIE 2.500 opérateurs inscrits au CNRC

Le nombre des commerçants et opérateurs activant dans le e-commerce inscrits au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC) a atteint près de 2.500, a annoncé mardi la directrice de la coopération et de la communication au niveau du CNRC, Nadjet Oulmi.



Interrogée par l'APS en marge de l'ouverture du premier Salon du e-commerce et des services en ligne en Algérie, du 20 au 23 septembre en cours au Palais des expositions à Alger, Mme Oulmi a précisé que ce chiffre remonte au 25 juillet dernier, date de la création d'un code spécial à l'activité du e-commerce au niveau du CNRC, en application des dispositions de la loi 18-05 relative au commerce électronique.

Dans le cadre de sa participation au Salon, le CNRC a présenté le premier

guide détaillé sur les procédures d'immatriculation au registre de commerce, notamment pour les jeunes désirant exercer l'activité du commerce électronique en toute sécurité.

La publication de ce guide, poursuit Mme Oulmi, vient dans le cadre de la loi 18-05 du 10 mai 2018 suscitée, définissant les règles générales et les engagements des e-fournisseurs et des e-clients, ajoutant que ce guide pratique simplifié "se réfère à la teneur de la loi relative au commerce électronique".

L'objectif est de sécuriser les opérations du e-commerce aussi bien pour le commerçant que le client et de simplifier les procédures notamment aux jeunes pour accéder au monde du e-commerce en toute sécurité, a-t-elle fait savoir. Premier du genre, le guide a fixé les instances chargées du e-commerce et les moyens de paiement auprès du CNRC ainsi que les produits interdits dans le e-commerce, en sus des peines encourues en cas de violation des dispositions de ladite loi, a affirmé la responsable.

Ouverture du 1^{er} Salon du e-commerce et des services en ligne à Alger

Le 1^{er} Salon du e-commerce et des services en ligne a ouvert ses portes, mardi à Alger, avec la participation de plus de 60 exposants professionnels, activant dans les domaines de la livraison et des prestations logistiques et technologiques, ainsi que des établissements financiers.

Organisé du 20 au 23 septembre en cours au Palais des expositions Pîns maritimes d'Alger, ce salon a été ouvert par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid et par le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil. Selon les organisateurs, cet événement économique vise à fédérer les acteurs du commerce et des services en ligne en Algérie autour de ce secteur d'activités émergent et aux multiples débouchés.

Il ambitionne de donner une dimension professionnelle au secteur du e-commerce et des services en ligne, en créant une synergie entre ses différents acteurs, mais surtout en intégrant le maximum de ces acteurs au circuit licite des pratiques commerciales en ligne.

A l'occasion, M. El Mahdi Oualid a salué l'organisation de cette manifestation, relevant que le "e-commerce a pris une place considérable en Algérie, notamment dans la période de la pandémie de Corona".

Indiquant que le e-commerce et le paiement électroniques sont "les meilleures voies, à même de parvenir à l'inclusion financière", le ministre a assuré que "le Gouvernement consent des efforts considérables, en vue d'adapter les différentes lois aux exi-

gences du e-commerce". A cet égard, il a souligné l'ouverture de plusieurs ateliers pour réviser le Code de commerce pour l'adapter à la réalité actuelle de l'activité, outre la mise en place de cadres réglementaires pour vulgariser le e-paiement et le e-commerce. Les statuts de l'auto-entrepreneur seront présentés dans les "tout prochains jours" devant les deux chambres du Parlement pour adoption, a également indiqué M. El Mahdi Oualid.

De son côté, M. Cherhabil a estimé que ce salon "permettra d'accompagner les opérateurs actifs sur les marchés classiques pour activer leur transition digitale et diversifier ainsi leurs canaux commerciaux en rencontrant des partenaires de confiance afin de les accompagner dans la transition vers le e-commerce". A cette occasion, le ministre a annoncé l'organisation, en marge de cet événement, d'une cérémonie de remise des prix du Salon du e-commerce et des services en ligne, au cours de laquelle le meilleur modèle de service en ligne développé en Algérie sera distingué et récompensé parmi les participants à la première édition du Salon.

Il convient de rappeler que le salon connaît la participation d'entreprises spécialisées dans la livraison, de plateformes d'innovation, de sites Web de services électroniques, d'entreprises de services et de solutions rapides via Internet, gérés par de jeunes opérateurs, ainsi que par des banques, publiques et privées, pour offrir leurs prestations dans le domaine du e-commerce et du paiement en ligne.

CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES La loi allemande retoquée par la justice européenne

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a jugé mardi contraire au droit européen la législation allemande prévoyant une conservation préventive "généralisée et indifférenciée" des données personnelles, un arrêt qui va encourager Berlin à revoir sa copie.

Le droit de l'UE autorise les Etats membres à exiger des opérateurs de téléphonie de conserver des données relatives au trafic et relatives à la localisation des personnes privées en cas "de menace grave pour la sécurité nationale" et seulement "pour une période temporelle limitée à la stricte nécessité", estime la CJUE dans son arrêt.

Une telle décision doit être supervisée par un tribunal ou une instance indépendante, ajoute-t-elle.

Les Etats peuvent aussi, dans ce cas de menace grave actuelle ou prévisible, prévoir une conservation généralisée et indifférenciée des adresses IP, là aussi pour une période limitée dans le temps.

Le texte actuel, qui remonte à 2015 et



dont l'application est suspendue depuis plusieurs années, prévoyait la possibilité de contraindre les opérateurs téléphoniques à conserver pendant plusieurs mois des données de leurs clients (comme les appels téléphoniques, les e-mails ou textos) et de les remettre, si nécessaire, aux autorités.

L'objectif déclaré était de lutter plus efficacement contre le terrorisme ou des

groupements criminels, notamment d'extrême droite.

L'opérateur de services internet SpaceNet et le fournisseur de services internet SpaceNet avaient contesté devant la justice allemande l'obligation de s'y soumettre. La Cour administrative fédérale allemande avait demandé à la CJUE de définir si ce texte respectait ou non le droit européen.

La réponse négative de la Cour européenne devrait accélérer la mise en conformité de cette loi, une intention déjà plusieurs fois exprimée par le nouveau gouvernement, en particulier par les Verts et le parti libéral FDP, tous deux membres de la coalition du chancelier social-démocrate Olaf Scholz.

Le ministre de la Justice libéral Marco Buschmann a d'ailleurs salué mardi une "bonne journée pour les droits des citoyens".

"Nous allons maintenant supprimer rapidement et définitivement de la loi la conservation des données sans motif", a-t-il écrit sur Twitter.

INTERNET

Meta perd une manche contre le gendarme allemand de la concurrence

Le géant des réseaux sociaux Meta, maison mère de Facebook, a subi un revers mardi devant la justice européenne où il conteste l'interdiction infligée par le gendarme allemand de la concurrence d'utiliser des données personnelles des utilisateurs, selon des médias.

Une autorité de la concurrence "peut, dans l'exercice de ses compétences, tenir compte de la compatibilité d'une pratique commerciale avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)" en vigueur en Europe, estime dans son avis l'avocat général à la Cour de justice de l'UE, Athanasios Rantos.

Les conclusions de l'avocat général ne lient pas la Cour de justice mais cette juridiction les suit souvent au moment de rendre son arrêt.

Meta collecte des données issues d'autres services que Facebook, tels qu'Instagram et WhatsApp, ainsi que de sites internet tiers qui sont consultés par les utilisateurs.

L'autorité fédérale allemande de la concurrence a interdit à Meta la mise en oeuvre de cette politique et lui a ordonné de cesser ces pratiques, soulignant que le traitement de données en question "n'est pas conforme" au règlement général sur la protection des données et "constitue ainsi une exploitation abusive de la position dominante de Meta sur les réseaux sociaux".

Meta conteste de son côté cette compétence attribuée au gendarme de la concurrence et a formé un recours contre cette décision devant un tribunal allemand à Düsseldorf, qui a renvoyé l'affaire devant le juge européen.

L'arrêt à suivre pourrait bien valider une critique européenne récurrente contre les Gafam, à savoir l'utilisation litigieuse, voire incontrôlée, des données personnelles des utilisateurs.

Bruxelles a érigé en 2018 un garde-fou avec l'instauration du RGPD qui s'est imposé comme une référence mondiale en ce domaine.

Les entreprises doivent demander le consentement des citoyens lorsqu'ils réclament leurs données personnelles, les informer de l'usage qui en sera fait et leur permettre de supprimer les données.

Or, selon l'avocat général, la simple consultation de sites Internet et d'applications jusqu'à l'activation de boutons de sélection intégrés dans ceux-ci ne vaut pas consentement par l'utilisateur de l'utilisation de ses données personnelles. Les manquements peuvent être sanctionnés de lourdes amendes.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Découverte d'une nouvelle espèce de poisson-chat

Une nouvelle espèce de poisson-chat à respiration aérienne, *Clarias Monsebulai*, a été découverte dans les affluents du fleuve Congo à l'intérieur et en bordure du Parc national de la Salonga en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé, lundi, une organisation internationale.

"La richesse biologique de la forêt tropicale du bassin du Congo dépasse notre imagination, il est donc difficile d'imaginer à quelle vitesse nous la détruisons", a déclaré dans un communiqué le Dr Raoul Monsebulai, professeur de biologie à l'Université de Kinshasa et coordinateur régional de Greenpeace en Afrique centrale et ancien militant des océans au Sénégal.

La nouvelle espèce, *Clarias Monsebulai*, nommée en l'honneur du Dr Raoul, s'ajoute à une biodiversité composée de plus de 10.000 espèces végétales, 400 espèces de mammifères, 1.000 espèces d'oiseaux et 1.250 espèces de poissons, outre plus de 128 espèces de poissons déjà identifiées dans le parc national de la Salonga.

Selon l'ONG environnementale internationale Greenpeace, il fait partie du genre *Clarias* des poissons-chats à respiration aérienne, connu dans toute l'Afrique et l'Asie tropicale avec 60 espèces actuellement reconnues, dont 31 sont endémiques des eaux douces africaines.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Touchées Saison 2021



Avec l'espoir de fuir son ex-mari violent, Lucie s'installe avec son fils Léo à Anduze, où elle commence une thérapie reconstructive basée sur l'es-crime. Ce programme accueille des victimes de violences sexuelles, conjugales ou traumatisées par des évènements de la vie. Elle y rencontre Tamara et Nicole, deux femmes dans la même situation et qui vont rapidement devenir ses amies. Lorsque son ex-époux débarque à son tour à l'improviste pour tenter de retrouver sa femme et son fils, Lucie n'est désormais plus seule pour affronter les excès dont il fait preuve.



20:10

Envoyé spécial



« Inceste : ne plus se taire » : un Français sur 10 aurait été victime d'inceste, ces agressions sexuelles commises au sein même des familles. Depuis un an, des milliers de personnes sont venues témoigner devant les représentants de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (Ciivise). • « Fibre optique : friture sur la ligne » : plus de téléphone, de télé ni d'internet depuis des mois. Des câbles emmêlés ou coupés. A cause d'un excès de sous-traitance, 15 à 20% des abonnés seraient touchés par un dysfonctionnement de la fibre optique. • « C'est mon histoire : Atifa, réfugiée afghane » • « Ces morts que la Russie ne veut pas voir ».



20:10

Un mensonge oublié



Huit jours avant son mariage, Agathe Plichard, une jeune et jolie métisse, est retrouvée noyée dans la Creuse. Rapidement, la police conclut à un accident, mais Félix Bricourt, le futur marié, est persuadé que sa fiancée a été assassinée. Le jeune homme va mener l'enquête, contre la volonté de sa famille, une riche dynastie de Guéret. Convaincue par la pugnacité du jeune homme, Carole Levasseur, chef du service d'investigation du commissariat, va se lancer à son tour dans cette enquête, contre l'avis du procureur, un ami d'Antoine, le père de Félix.

CANAL+ 20:00

Tokyo Vice Saison 1 Épisode 3 : Entre les lignes



Jake se lie d'amitié avec l'inspecteur Katagiri qui lui explique que le gang de Shinzo Tozawa déstabilise l'ordre établi entre les yakuzas de Tokyo en voulant s'emparer de nouveaux territoires. Le policier ne tarde pas à inviter le journaliste à effectuer des reportages sur les interventions des brigades spécialisées contre le crime organisé. De son côté, Samantha se lie plus profondément avec Sato.

6 20:10

Football / Ligue des Nations UEFA



France / Autriche Football. Ligue des Nations UEFA. 5e journée, groupe 1.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2640

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		2	7						
		5		1					
	2		4		7				
4		9	1		7				
		3		6					
9		7	8		5				
	9		5		3				
		1		8					
		6	2						
					7	6			
					2				
					2	4			
		9	6			6			
	4			6			9		
	5		3		4				9
8		6	7		5				6
		5		3			8		4
4		8	3		2				
	9		2		5				
		1		2					
		3	8						

"Toujours à nouveaux maux naissent nouvelles peines." Régnier



Mots croisés n°2640

- Horizontalement:**
- Service portuaire
 - Manifestation bruyante du destrier
 - Vengeance de truite - C'est moi, étendu sur un divan - Eau d'audomarois
 - Cherchaient de façon indiscreète
 - Rapporteur souvent inconnu - Il n'est pas très large - Lettre de mathéux
 - Et parfois abusait - Amiral américain
 - Habitants de bocal - Un peu folle
 - Qui représente un certain nombre - Chemin de haleur
 - Temps de règne - Biras doucement, mais à l'ancienne
 - Bien que suivant une ligne, ferait de nombreux tours et détours
- Verticalement:**
- Sournoises
 - Changeons d'atmosphère - Gibier de vieux gaulois
 - Bandage sous pression - Se montrer très attaché
 - Paralysé par l'autorité
 - Bien à toi - Lieu de culture
 - Virtuose - Erbium au labo - Graisse de sanglier
 - Beau col pour un alpin - Il est gros pour un vainqueur
 - Non pour un militaire - Guide de mine
 - Efferescence - Confondre
 - Bordure du Pertuis d'Antioche - Fera la peau lisse
 - Absence d'importance - Brésilien pas très rapide
 - Profession - Cité des Pays-Bas

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



AVIRON/CHAMPIONNAT DU MONDE-2022

Qualification de l'Algérien Boudina pour les demi-finales

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié, mercredi aux demi-finales du skiff poids léger des Championnats du monde d'aviron à Racice en République tchèque, en s'emparant de la deuxième place de sa série (la 4e), avec un excellent chrono de 7:02.65.

Boudina s'est classé derrière l'Italien Gabriel Soares (7:02.32) et devant le Bulgare Lazar Penev (7:08.46). Les trois rameurs sont qualifiés pour la 1/2 finale A/B. La 4e place est revenue à l'Irlandais Hugh Moore (7:11.08), la 5e à l'Américain James McCullough (7:17.94), suivi du Danois Oscar Peterson (7:19.62). Les trois athlètes disputeront les demi-finales C/D.

Lors de la demi-finale, prévue jeudi, l'Algérien Sid Ali Boudina ramèra pour l'une des trois premières places qualificatives à la Finale A. Il prendra le couloir N.5, aux côtés de cinq autres concurrents, le Bulgare Lazar Penev, le Slovène Rajko Hrvat (2e de série en 7:05.44), le Mexicain Alexis

(vainqueur de sa série en 7:03.31), et l'Uruguayen Bruno Cetraro Berriolo, 1er de sa série des quarts en (7:05.70). La seconde demi-finale mettra aux prises les rameurs suivants: Baptiste Savaete (France), l'Australien Hamish Harding, l'Italien Gabriel Soares, le Grec Antonios Papakonstantinou, le Britannique Dale Flockhart et le Suédois Ahmet Rapi.

Dans la journée de mardi, l'Algérienne Nihed Benhadli a pris la 3e place de la course pour les repêchages du skiff poids léger, courue en 7:50.99, derrière l'Irlandaise Lydia Heaphy (7:43.48) et la Grecque Zoi Fitsiou (7:40.03). Ce classement permet à l'Algérienne de disputer la demi-finale C/D de l'épreuve, prévue jeudi.



En double poids léger, la paire algérienne, Mohamed Abderraouf Djouimai et Bilel Boucif Belhadj, n'a pas réussi à décrocher son billet pour les quarts de finale des Mondiaux de Racice, après

avoir pris la 4e position au repêchage. Engagé dans la seconde série des repêchages, le duo algérien a franchi la ligne d'arrivée en 6:53.15, loin derrière la paire Anastas Shashkov-Alexandr Afanasyev (Kazakhstan) 3e en 6:43.28, les Australiens Redmond Matthews-Oscar McGuinness 2e en 6:27.87 et le duo vainqueur, Matthew George Dunham-Christopher Stockley (Nouvelles-Zélande) en 6:25.60. La paire algérienne va prendre part à la finale E, prévue ce mercredi, avec l'objectif d'améliorer son classement mondial. Les Championnats du monde d'aviron de Racice en République tchèque enregistrent la participation de 900 rameurs (hommes et dames).

CYCLISME - COUPE D'ALGÉRIE VTT EN XCO

La 4^{ème} manche samedi prochain à Annaba

Les épreuves de la 4eme manche de Coupe d'Algérie VTT en XCO auront lieu samedi prochain au centre équestre d'Ain Achir à Annaba, a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par Cyclo-Bône Club d'Annaba de cyclisme en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme, verra la participation de plus de 70 vététistes représentant plusieurs clubs issus de 16 wilayas du pays dans les catégories, cadets, juniors et seniors.

Cette course cycliste de cross-country olympique se déroulera sur un circuit fermé de 5 kilomètres. Un parcours plus exigeant et technique avec des cols rocheux et secs.

"Tous les ingrédients seront réunis pour faire de ce trophée de Dame coupe une grande réussite", a-t-on souligné. Le programme prévoit le déroulement des épreuves VTT XCO.

Les cadets et seniors dames devront parcourir 3 fois la boucle de 5km, les juniors 4 fois et les seniors en 5 tours. Cette compétition de la Coupe VTT XCO est composée de cinq manches dont la cinquième et dernière aura lieu fin octobre dans la forêt de Baïnem (Alger).

HAND- CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS MC Alger- Club Africain en quart de finale

Le MC Alger affrontera le Club Africain jeudi à 10h00 à Hammamet (Tunisie) en quart de finale du championnat arabe de handball des clubs champions et vainqueurs de coupes.

Pour rappel, le représentant algérien a essuyé trois défaites en autant de rencontres lors de la phase de poules face respectivement au Koweït SC (34-35), à l'ES Tunis (22-30) et au Zamalek d'Egypte (26-31).

Le second représentant algérien engagé dans cette compétition la JSE Skikda, n'a pas fait le déplacement en Tunisie en raison de la crise financière qui secoue le club et qui a poussé plusieurs joueurs à changer d'air.

Pour rappel, le championnat arabe de handball des clubs champions et vainqueurs de la Coupe (Tunis-2022), organisé du 17 au 27 septembre à Hammamet (Tunisie), est qualificatif au Super Globe (Arabie saoudite 2022).

Programme des quarts de finale (jeudi 22 septembre 2022):

Club Africain (TUN)- MC Alger (ALG) 10h00
Zamalek (EGY)- JSE Skikda (ALG) 12h30 forfait de la JSES
Al-Sharjah (EAU)- Koweït SC (KOW) 15h30
ES Tunis (TUN)- Al Salmiya (KOW) 17h30.

CYCLISME (CHAMPIONNAT ARABE)

Report de l'édition des Emirats arabes Unis pour décembre

Les Championnats arabes de cyclisme (toutes catégories), initialement prévus fin octobre prochain aux Emirats arabes unis, ont été reportés pour la fin de l'année en cours, a indiqué la fédération algérienne de la discipline (FAC) sur sa page facebook.

"Les Championnats arabes de cyclisme qui étaient prévus du 30 octobre au 11 novembre aux Emirats arabes unis, ont été reportés, pour la période du 17 au 27 décembre prochain", a écrit l'instance fédérale.

La compétition concernera trois disciplines, la course sur route, le VTT et le handi-cyclisme, selon le site de la fédération émiratie de cyclisme.

En prévision de ces joutes, les sélections nationales cadettes, juniors et seniors dames peaufinent leur préparation à ces joutes.

L'équipe seniors/dames de cyclisme sur route effectuera jusqu'au 2 octobre un autre regroupement pour un 15 jours à Zéralda (Alger-Ouest), sous la houlette du sélectionneur national Abdelkader Merabet qui a convoqué un effectif relativement élargi, composé de treize athlètes: Tesnim Bahri, Hanine Belatrous, Sihem Bousbaâ, Yamina Bouyagour, Hasna Bellili, Lydia Kacemi, Maria Abbou, Lina Amrane, Soula Sellimi, Syrène Houmal, Khadija Aroui, Yasmine El Medah et Malek Mechab.

pour sa part, la sélection nationale juniors se trouve depuis le 15 septembre et jusqu'au 30 du mois, en stage à Biskra, en prévision du même événement arabe, sous la direction Ilès Laroui.

Les athlètes concernés par le stage sont: Walid Zaid, Nacerallah Ismiani, Oussama Khellaf, Bachir Chennafi, Mohamed Achraf Amelal, Djawad Nehari, Riad Bakhti, Abderrahim Kassir.

Quand à la sélection cadettes, elle était regroupée à Tikjda, dans la wilaya de Bouira, pour une dizaine de jours, avec une composante de 16 cyclistes, a savoir: Bouaïchi Abderraouf, Bouattaba Abdeldjalil, Boumezaâr Abderrahmane, Demmouche Mohamed, Hamza Mohamed Aymen, Mihoubi Nacereddine, Cherhabil Abdelhamid, Ahmed Rouabah, Bendib Kaïs, Izri Anis, Cheikh Ahmed, Gharib Abdelhalim, Iguedjtal Adlène, Habdi Areslane, et Haïtham Saïdi.

Le groupe était suivi par l'entraîneur national Mohamed Kineas, assisté par Chérif Elyès.

BASKET - 23^E CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES) 1^{ERE} J/GR B) Victoire par forfait du MTS Basket-ball Setif (Algérie)

Le MTS Basket-ball Sétif, un des deux représentants algériens en Championnat arabe des clubs de basket-ball (Dames), qui se déroule à Tunis (20-28 septembre), a remporté, par forfait son premier match du tournoi, mardi à la salle de Bir Chellouf de Nabeul.

En effet, les Sétifiens devaient affronter le club de Mogadishu CC (qui a déclaré forfait), pour le compte de la 1re journée du groupe A.

Dans le même groupe, l'ES Cap Bon, club organisateur, s'est imposé largement devant la formation jordanienne d'Al Fuheis (81-63), en clôture de la journée (Groupe A), de même que le club égyptien de Smouha a battu les Emirats de Sharjah (96-45).

Dans le groupe B, l'autre représentant algérien au rendez-vous de Tunis, le GS Cosidar a battu l'équipe syrienne d'Al-Thawra (61-53), mi-temps (25-31), alors qu'Al-Orthodoxy de Jordanie a vaincu, difficilement Al Hilal Sport de Tunisie (52-58).

Lors de la deuxième journée prévue mercredi, le MT Sétif basketball-en découdra avec Shabab Al Fuheis (Jordanie) à 16h00, alors que le GS Cosidar affrontera le club de Beyrouth (Liban) à 18h00.

Groupe A:

Résultats de mardi :

Smouha Sport - Al-Sharjah 45-96
MTS Basket-ball Sétif - Mogadishu CC (victoire par forfait du MTS Basket Sétif)
ES Cap-bon - Al Fuheis de Jordanie 81-63

Classement:	Pts	J
1. Smouha	2	1
. ES Cap-bon	2	1
. MTSB Sétif	2	1
4. Al Sharjah	1	1
. Mogadishu	1	1
. Al Fuheis	1	1

Groupe B:

GS Koucidar - Al Athwra (61-53)
Al-Orthodoxy - Al Hilal Sport (58-52)

Classement:	Pts	J
1. GS Cocidar	2	1
. Al-Orthodoxy	2	1
3. Al Thawra	1	1
. Al Hilal	1	1
5. Club Beirut	0	0

NB: Les quatre premiers clubs de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus le 26 septembre.

AMICAL - ALGÉRIE - GUINÉE

Les Verts pour confirmer leur "réveil"

La sélection algérienne de football affrontera, vendredi à Oran (20h00), en amical son homologue de la Guinée, avec comme mot d'ordre rester sur la dynamique des victoires déclenchée en juin dernier.



Sur la pelouse du stade de 40.000 places relevant du nouveau complexe sportif d'El-Bahia "Miloud Hadefti", les Verts auront l'occasion d'enchaîner un quatrième succès de suite, même s'il s'agit d'un match amical.

Un rendez-vous venant compenser le report en mars prochain de la troisième et quatrième journée des éliminatoires de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), décalée elle aussi au début de l'année 2024 en Côte d'Ivoire.

Après avoir tourné définitivement la page des deux déconvenues de janvier et mars derniers en CAN-2022 et les barrages qualificatifs au Mondial de la même année, les Verts, sous la houlette de l'entraîneur Djamel Belmadi, ont réussi un nouveau départ en juin dernier en remportant les trois

matchs joués pour la circonstance face à l'Ouganda et le Tanzanie (éliminatoires de la CAN) ainsi que contre l'Iran en amical.

Face au "Sily national", les Fennecs auront à confirmer leur "réveil".

Mais le coach national ne veut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

"Pour cette trêve, on veut être compétitifs.

La Guinée, nous l'avons étudiée à la CAN 2019 et leurs matchs contre nous sont souvent à leur avantage.

On veut rencontrer des problèmes, des matchs difficiles et spécifiques à l'Afrique pour progresser.

Aussi, la plupart des joueurs de la Guinée, la quasi-totalité même, évolue en Europe.

Je connais également leur sélectionneur, ce sera une belle rencontre", a-t-il déclaré, dimanche passé, en confé-

rence de presse à Alger.

La bande à Belmadi sera appelée, mardi prochain, à disputer un deuxième match amical dans le même stade d'Oran en clôture de son regroupement pour le compte de la fenêtre de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de septembre.

Les camarades d'Ismaïl Bennacer croiseront le fer avec le Nigéria, l'une des cinq meilleures sélections africaines, selon Belmadi : "Le Nigéria, quant à lui, n'est pas à présenter.

Il viendra sûrement avec l'ambition de prendre sa revanche sur ses dernières défaites contre nous", a-t-il encore déclaré.

Et même si la victoire est importante dans ce genre de matchs, amicaux soient-ils, notamment sur le plan psychologique, le driver national entend profiter des deux rendez-vous pour

progresser et donner l'opportunité à certains d'évoluer en équipe nationale dans le contexte très particulier qu'est celui de notre continent", a-t-il précisé. Arrivé mardi à Oran avec l'ensemble de son effectif, dont le gardien de but Farid Chaal et le milieu de terrain, Sofiane Bendebka, appelés à la rescousse pour suppléer Andrea Mandrea et Hichem Boudaoui blessés, les Verts évoluent dans cette ville pour la première fois depuis 17 ans.

Leur dernière sortie devant le public oranais remonte au 4 septembre 2005. A l'époque, l'équipe nationale avait perdu face au Nigeria (son adversaire mardi prochain) sur le score sans appel de 5-2.

Cette rencontre abritée par le mythique stade "Ahmed-Zabana" entrait dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2006.

SÉLECTION ALGÉRIENNE
La pelouse du stade d'Oran est dans un "très bon état" (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a qualifié de "très bonne pelouse" le rectangle vert du stade Miloud-Hadefi d'Oran sur lequel la sélection nationale a effectué sa première séance d'entraînement en vue de ses deux matchs amicaux contre la Guinée et le Nigeria respectivement vendredi et mardi prochains.

"Les hommes de Djamel Belmadi ont rejoint le stade Miloud-Hadefi dès 19h00 (mardi) pour leur première séance d'entraînement, sur une très bonne pelouse et sous un climat très favorable pour l'effort", lit-on dans le compte rendu publié sur le site officiel de la FAF relatant les premiers pas des Verts dans la capitale de l'Ouest qu'ils ont ralliés en fin d'après-midi de mardi.

La pelouse hybride du stade Miloud-Hadefi, inauguré officiellement en juin dernier à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) tenue dans la capitale de l'Ouest du pays, a subi une opération de régénération générale dès la fin de cette manifestation sportive régionale.

C'est la première fois que la sélection nationale A évolue dans ce stade, d'une capacité d'accueil de 40.000 places et relevant du grand complexe sportif d'Oran.

Au menu de la bande à l'entraîneur national, Djamel Belmadi, pour la journée de mercredi, une séance vidéo, une autre de "gym" et une troisième technico-tactique à partir de 18h00, a précisé la même source.

Pour sa part, l'adversaire des Verts vendredi, le "Sily national", qui se trouve à Oran depuis lundi, a effectué sa première séance d'entraînement au niveau du stade annexe du complexe sportif.

Début de la vente des tickets via la plateforme Tadkirati (MJS)

L'opération de vente des billets du match amical de la sélection algérienne face à son homologue guinéenne prévu le 23 septembre à 20h00 à Oran, a commencé ce mardi à partir de 17h00 via la plateforme Tadkirati "tadkirati.mjs.gov.dz" et ce jusqu'à vendredi 23 septembre à 12h00, a annoncé le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"En prévision du match de notre équipe nationale de football face à la Guinée ce vendredi 23 septembre 2022 à partir de 20h00 au stade Miloud Hadfi d'Oran, le Ministère de la Jeunesse et des Sports annonce que l'opération de vente de billetterie commence aujourd'hui mardi 20 septembre 2022 à partir de 17h00 via la plateforme Tadkirati "tadkirati.mjs.gov.dz" et ce jusqu'à vendredi 23 septembre à 12h00", indique un communiqué du MJS publié sur sa page officielle facebook.

Selon la même source, trois sortes de billets seront mis en vente dont les prix oscillent entre 700 et 3000 DA.

Ainsi, les billets des places de la tribune d'honneur coutent 3.000 DA, ceux de la Tribune se situent en face de la tribune d'honneur 900 DA et les billets de places des deux virages 700 DA.

Le match face à la Guinée, vendredi (20h00) sera le premier de l'équipe algérienne à Oran depuis sa dernière apparition dans cette ville en 2005.

Pour rappel, les Verts disputeront un second match amical contre le Nigeria le 27 septembre à 20h00 au stade Miloud Hadefti d'Oran.

APS

Les Verts débarquent à Oran en vue d'affronter la Guinée et le Nigéria en amical

La sélection algérienne de football a rallié, en fin d'après-midi de mardi, Oran pour poursuivre son stage de préparation qui a débuté la veille au cours duquel elle donnera la réplique en amical à ses homologues de la Guinée et du Nigéria, les 23 et 27 de ce mois, au stade de 40.000 places du complexe sportif Miloud-Hadefi. La délégation des Verts a été reçue à son arrivée à l'aéroport Ahmed-Benbella par les autorités locales.

Elle s'est dirigée directement vers son lieu d'hébergement au niveau d'un hôtel 5 étoiles situé à l'entrée de la ville d'Oran.

Au menu des Verts, au cours de leur troisième jour de regroupement, une séance d'entraînement au niveau du terrain annexe du nouveau complexe sportif Miloud-Hadefi, selon le programme publié par le site officiel de la Fédération algérienne de football.

L'entraîneur national, Djamel Belmadi, a déclaré, dimanche en conférence de presse, qu'il a été contraint d'avancer la date de dé-



part de son équipe vers la capitale de l'Ouest du pays en raison de l'état défectueux des pelouses des terrains relevant du Centre technique de Sidi Moussa (Alger), lieu habituel des regroupements de la sélection nationale.

Le match face à la Guinée, vendredi (20h00) sera le premier de l'équipe algérienne à Oran depuis

sa dernière apparition dans cette ville en 2005. Le coach national a fait savoir, qu'il était content de domicilier les deux rencontres amicales de son équipe à Oran, promettant que les Verts évolueront, dans l'avenir, dans d'autres villes du pays "là où les stades seront prêts pour accueillir leurs matchs".

CHAN-2022

Une délégation de la CAF jeudi à Alger pour une mission d'inspection "majeure"

Une délégation de la Confédération africaine de football (CAF) composée d'experts techniques dans divers domaines opérationnels ralliera Alger jeudi pour visiter les trois villes retenues pour abriter les rencontres du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2022 (reporté à 2023), réservé aux joueurs locaux, prévu du 13 janvier au 4 février 2023, a annoncé l'instance continentale mercredi dans un communiqué.

"L'équipe d'inspection arrivera ce jeudi 22 septembre à Alger et donnera le coup d'envoi des visites le lendemain, vendredi 23 septembre à Constantine. Le jour suivant, samedi 24 septembre, la délégation sera à Oran.

Dimanche 25 et lundi 26 septembre, elle sera dans la capitale Alger", précise la CAF sur son site officiel.

La délégation est composée d'experts techniques des compétitions, du marketing, de la télévision, de la sûreté et de la sécurité, de l'hospitalité, du protocole, des services médicaux, des médias et autres, ajoute la même source. Outre les stades retenus pour la compétition, la délégation visitera "un certain nombre d'installations et de sites qui seront utilisés pendant les compétitions, notamment les hôtels, les hôpitaux, les sites d'entraînement et d'autres zones". "A trois mois du tournoi, il



est important d'évaluer l'état de préparation et de donner un feedback à nos hôtes. Au cours des derniers mois, de petites équipes de la CAF se sont rendues en Algérie pour inspecter les sites, mais cette inspection est majeure car elle couvre tous les aspects de la compétition. L'équipe d'inspection me rendra compte, ainsi

qu'à notre Comité exécutif, des progrès accomplis", a déclaré le secrétaire général de la CAF, Veron Mosenjo-Omba. Et d'ajouter : "Nous attendons également avec impatience et préparons le tirage au sort final du samedi 1er octobre 2022. C'est un événement important dans le compte à rebours de l'événement prévu l'année prochaine".

Voici par ailleurs le programme de la visite d'inspection de la CAF :

1. **Jeudi 22 septembre** : Arrivée à l'aéroport : (12h00)
2. **Vendredi 23 septembre** : Constantine
3. **Samedi 24 septembre** : Oran
4. **Dimanche 25 et lundi 26 septembre** : Alger.

Bougherra : "je suis inquiet du niveau de certains joueurs"

L'entraîneur de la sélection nationale A' de football, Madjid Bougherra, a affiché son inquiétude par rapport au niveau de certains joueurs "qui doivent travailler davantage pour mériter leur place en sélection, en prévision du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN-2023 qu'organiserait l'Algérie du 8 au 31 janvier.

"Je suis inquiet et pas content du niveau de certains joueurs. On peut expliquer cela par la charge subie durant la préparation d'intersaison pour certains joueurs, mais pour d'autres, je trouve que leur niveau est inquiétant.

"D'ailleurs, je leur ai dit en toute franchise qu'il faudra travailler davantage dans leurs clubs en vue de la prochaine CHAN en Algérie", a déclaré Bougherra à la chaîne TV de la Fédération algérienne de football (FAF). La sélection nationale A' a en-

tamé lundi un stage de préparation (19-29 sept), ponctué par deux rencontres d'application, contre le Nigéria (à huis clos), vendredi (17h30) au stade Chadid Hamlaoui de Constantine, et le Soudan, six jours après au stade Miloud Hadeff d'Oran (20h00). Sur le plan offensif, le sélectionneur de l'équipe A' s'est réjoui de la présence des attaquants Mahious (USM Alger), Nezla (JS Kabylie) et Aribi (CR Belouizdad), une opportunité pour "voir leur évolution à l'occasion de ce stage".

"Durant les trois prochains mois, nous allons programmer des déplacements dans quelques wilayas du pays. Nous avons une démarche internationale dans le choix des joueurs, basée sur la qualité et surtout l'expérience afin de trouver une meilleure homogénéité entre les joueurs."

Pour l'ancien capitaine des Verts, "l'objectif de l'équipe A' est d'alimenter

la première équipe et c'est justement le cas du gardien Chaal qui vient d'intégrer le groupe des Verts suite à la blessure de Mandrea.

On travaille également en collaboration avec les staffs techniques des U20 et les U23 qui préparent eux aussi des échéances importantes dont la Coupe d'Afrique des nations de leurs catégories."

Concernant la double confrontation amicale face au Nigéria et le Soudan, Bougherra a indiqué que "nous aurons déjà l'opportunité de jouer dans la nouvelle enceinte du stade Chadid Hamlaoui de Constantine.

Je pense que nous aurons à disputer huit matches avant la CHAN-2023", a conclu Bougherra.

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, avait retenu 26 joueurs pour ces deux joutes amicales.

LIGUE 1 - JS SAOURA L'entraîneur tunisien Nassif Bayaoui démissionne de son poste

L'entraîneur tunisien Nassif Bayaoui, a décidé mardi de démissionner de son poste d'entraîneur de la JS Saoura, a-t-on appris auprès de la direction de ce club de la ligue 1 de football.

"Je n'ai pas prévu de mettre un terme à ma collaboration avec la JS Saoura, malheureusement je me suis trouvé dans la nécessité de rompre avec mon club, et ce pour des raisons personnelles.", a déclaré l'entraîneur Tunisien, dans une vidéo postée sur la page Facebook officielle du club.

Nassif Bayaoui (45 ans), avait rejoint la barre technique du club phare de la Saoura en mai 2022 ou il a signé un contrat de deux saisons, en remplacement de son compatriote Kais Yaacoubi.

LIGUE 1 Mourad Ait Tahar nouveau directeur sportif de la JS Kabylie

L'ancien capitaine de la JS Kabylie, Mourad Ait Tahar a été nommé directeur sportif du club, a annoncé mardi, la formation kabyle de Ligue 1 professionnelle de football.

"Dans le cadre du plan de structuration du club et d'accompagnement du projet sportif, la direction a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Mourad Ait Tahar au poste de Directeur Sportif de la JSK" indique un communiqué du club publié sur sa page officielle Facebook.

Agé de 53 ans, Ait Tahar avait déjà occupé ce poste en 2018. Médecin de formation, l'ancien attaquant international a remporté plusieurs titres avec la JSK dont deux fois champions d'Algérie, 2 coupes d'Algérie ainsi que le titre de champion d'Afrique en 1990.

Ait Tahar a également évolué sous les couleurs du MC Alger et de l'USM Blida, et ce, avant de mettre fin à sa carrière de footballeur.

LIGUE DES NATIONS (ALLEMAGNE) Testés positifs au Covid-19, Neuer et Goretzka forfaités face à la Hongrie et l'Angleterre

Le gardien et capitaine de l'équipe allemande de football Manuel Neuer et le milieu de terrain Leon Goretzka, testés positifs au Covid-19, ont déclaré forfait pour les matches de Ligue des nations contre la Hongrie vendredi et l'Angleterre trois jours plus tard.

Les deux joueurs du Bayern Munich ont quitté aussitôt le rassemblement de la Mannschaft et ne prendront pas part aux deux rencontres que disputera l'Allemagne.

Le gardien d'Hoffenheim Oliver Baumann a été appelé pour pallier le forfait de Neuer, et le remplaçant de Goretzka devrait être connu mercredi après-midi.

Testés négatifs à leur arrivée au rassemblement lundi, Neuer et Goretzka ont de nouveau été testés mercredi après qu'un de leur proche ait été positif.

Avec un bilan d'une victoire et trois matches nuls en quatre rencontres, les hommes de Hans-Dieter Flick sont deuxièmes du groupe C, à un point derrière la Hongrie.

APS

COUPE DU MONDE FÉMININE 2027

L'Afrique du Sud candidate pour accueillir la Coupe du monde féminine 2027

L'Afrique du Sud, qui a organisé la Coupe du monde de football masculine en 2010, a l'intention de se porter candidate pour accueillir l'édition féminine de 2027, a annoncé mardi la Fédération sud-africaine de football (SAFA).

"Nous aimerions avoir l'occasion de dérouler à nouveau le tapis rouge en 2027 pour le tournoi féminin", a déclaré à la presse le directeur général de la SAFA, Tebogo Motlanthe. La décision a été prise



le weekend dernier lors de la réunion du conseil exécutif de la fédération. Les Pays-Bas, la Belgique

et l'Allemagne ont déjà formulé une candidature commune. L'Afrique du Sud était

en lice pour accueillir la compétition féminine en 2023 mais s'était finalement retirée.

En 2010, le pays d'Afrique australe était devenu le seul pays africain à avoir organisé une Coupe du monde de foot. Les 64 matches organisés en un mois avaient eu lieu dans dix stades dont cinq construits spécialement.

Ces installations sont désormais utilisées par des équipes de football et de rugby.

ITALIE : CANNAVARO VA COACHER EN SERIE B

Première expérience d'entraîneur au pays pour Fabio Cannavaro ! Après avoir entraîné exclusivement en Asie, notamment Guangzhou Evergrande, Al Nassr et la sélection chinoise, le champion du monde italien a été officiellement nommé ce mercredi sur le banc de Benevento, actuellement 13e de Serie B. Cité entre autres du côté de Galatasaray et de l'Espanyol Barcelone au cours des derniers mois, le Ballon d'Or 2006 va finalement tenter de se relancer à l'étage du dessous. Il est question d'un contrat jusqu'en juin 2024.



PORTUGAL RONALDO VEUT JOUER L'EURO 2024

La Coupe du monde au Qatar ne devrait pas être la dernière compétition internationale de Cristiano Ronaldo (37 ans, 189 sélections et 117 buts). En effet, l'attaquant de Manchester United espère être encore en forme pour disputer l'Euro 2024 en Allemagne.

"Je me sens encore motivé, mon ambition est grande. Je suis dans une équipe avec des jeunes. Je veux faire partie de cette Coupe du monde, mais aussi jouer le prochain Euro. Je suis content. C'est avec fierté que je vois les gars avec qui j'ai joué, avec qui je vais jouer. Diogo (Jota) plaisante même avec moi : 'Tu as joué avec tout le monde, tu vas devenir une carcasse'", a lâché le buteur portugais lors du gala Quinas de Ouro.

BARCELONE LES DEMANDES DE MESSI POUR PROLONGER

Parti au Paris Saint-Germain après 21 années, Lionel Messi (35 ans, 11 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) souhaitait prolonger au FC Barcelone. Mais les demandes de l'attaquant argentin étaient bien trop élevées pour être acceptées. Dans son édition du jour, El Mundo, qui s'est procuré une copie du mail envoyé par l'avocat du joueur à l'ancienne direction, le 11 juin 2020, évoque les onze conditions imposées par le Sud-Américain pour rempiler.

Les onze conditions de Lionel Messi pour prolonger au FC Barcelone :

- un contrat jusqu'en juin 2023 avec une possibilité de prolongation unilatérale du joueur
- un salaire fixe avec une réduction de 20% en 2020-2021 mais une récupération de 10% du salaire en 2021-2022 et encore 10% en 2022-2023 avec un intérêt de 3% par an
- le paiement des primes de fidélité impayées avec des intérêts
- une loge pour les familles de Messi et Luis Suarez
- un vol privé à Noël vers l'Argentine pour toute la famille
- le paiement des montants reportés lors de la saison 2020-2021 plus les intérêts en cas de résiliation
- une prime à la signature de 10 M€ à verser le 30 juin 2023
- une augmentation de la rémunération en cas d'augmentation des impôts
- la suppression de la clause de résiliation fixée à 10 000€
- le renouvellement du contrat de Pepe Costa calqué sur celui de Messi

DEMBÉLÉ DISPONIBLE POUR 50 M€ EN 2023

Les prétendants d'Ousmane Dembélé (25 ans, 6 matchs et 2 buts en Liga cette saison) savent à quoi s'en tenir. Prolongé par le FC Barcelone jusqu'en juin 2024 l'été dernier alors qu'il arrivait en fin de contrat, l'ailier français a convenu d'une nouvelle clause libératoire au tarif avantageux. Alors que la somme de 100 millions d'euros circulait jusqu'à présent, L'Equipe révèle ce mercredi que le montant de celle-ci diminuera à 50 M€ à partir de l'été prochain. Il s'agit d'un tarif relativement abordable pour un joueur de la qualité du Blaugrana mais finalement assez logique au vu de la situation contractuelle du champion du monde 2018. Au terme de la saison, celui-ci se retrouvera en effet en fin de contrat dans un an. Le journal sportif confirme par ailleurs que 50% de cette somme reviendra bien au Tricolore et à ses représentants.



REAL L'AGENT DE CAMAVINGA LE VOIT ÉPANOUI

Recruté en août 2021 en provenance du Stade Rennais, le milieu de terrain Eduardo Camavinga poursuit sa progression sous les couleurs du Real Madrid. Sans surprise, l'international français se sent très bien chez les Merengues, d'après son agent Jonathan Barnett. "Il est ravi, il est très heureux au Real Madrid. De très bonnes choses lui sont arrivées depuis son arrivée. L'équipe idéale pour lui ? Oui, à 100%. Si vous voulez être le meilleur joueur du monde ou l'un des meilleurs, la meilleure chose à faire est de jouer pour le Real Madrid, la meilleure chose que nous espérons. Je pense qu'il a beaucoup de chances. C'est un grand joueur et je pense qu'il devrait y aller, mais ce n'est pas ma décision, c'est au coach français de décider", a commenté l'homme d'affaires pour le média Goal ce mardi.

RÜDIGER SCOTCHÉ PAR ANCELOTTI

Au terme de son contrat avec Chelsea l'été dernier, le défenseur central Antonio Rüdiger (29 ans, 6 matchs et 1 but en Liga cette saison) a pris la décision de continuer sa carrière sous les couleurs du Real Madrid. Et en seulement quelques semaines, l'international allemand a déjà été impressionné par la gestion de son entraîneur Carlo Ancelotti. "J'étais dans ma nouvelle maison avec ma famille que depuis quelques heures, nous faisons un barbecue, quand soudain on a sonné à la porte. Je l'ai ouvert et en face de moi se trouvait Carlo Ancelotti. J'étais très surpris. Il s'est assis à notre table, a mangé avec nous et a rencontré ma famille. Très normal, très terre à terre. Il est resté deux heures et nous avons parlé de tout. Je suis honnête, je n'ai jamais vécu quelque chose comme ça, aucun coach n'a jamais fait quelque chose comme ça pour moi. Après quelques mois passés avec lui, je dois dire que lorsqu'il s'agit de traiter avec les joueurs, Ancelotti est intouchable. Don Carlo, une légende de l'entraînement, collectionnait déjà les titres en Ligue des Champions lorsque j'étais enfant. Travailler avec lui tous les jours dans le club le plus performant du monde est merveilleux", a savouré l'ex-joueur de l'AS Roma pour le média Sport 1 ce mardi.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

Le président Tebboune félicite les élèves et la communauté éducative

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité, mercredi, les élèves ainsi que la communauté éducative à l'occasion de la rentrée scolaire 2022/2023.

"Je souhaite toute la réussite à nos élèves à l'occasion de la rentrée scolaire. C'est désormais l'heure du travail et du sérieux. Tous mes vœux de réussite à vous tous, ainsi qu'à la communauté éducative", a tweeté le président de la République.



77^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

M. Lamamra fait la promotion de la candidature de l'Algérie au Conseil de sécurité

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a procédé mardi, au siège des Nations Unies à New York, au lancement de la campagne de promotion de la candidature de l'Algérie à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période qui s'étend de 2024 à 2025, lors des élections qui se tiendront dans le cadre de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale en juin 2023.

Lors du lancement de cette campagne qui intervient dans le cadre de sa participation au segment de haut niveau de la 77^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, du 20 au 26 septembre 2022, le chef de la diplomatie algérienne était accompagné par le Représentant permanent auprès des Nations Unies, Nadir Larbaoui et l'ensemble des membres de la délégation algérienne.

A cette occasion, des panneaux exhibant la candidature algérienne au Conseil de sécurité ainsi que celle de membre du Conseil des droits de l'homme ont été déployés dans l'enceinte de l'ONU.

De même qu'une brochure mettant en exerce les orientations du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune en matière de politique étrangère ainsi

que les principales dates marquant l'histoire de la diplomatie algérienne ont été distribués aux délégations participant aux travaux de la session en cours de l'Assemblée générale.

Le ministre a souligné, lors de ses interactions avec ses homologues et les milieux diplomatiques et médiatiques présents aux Nations Unies, que le prochain mandat au Conseil de sécurité constituera pour notre pays, une occasion renouvelée de réaffirmer ses principes et de partager sa vision sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales.

Il a, à ce titre, indiqué que les enjeux de paix et de sécurité dans toutes les régions du monde nécessitent, plus que jamais, une action internationale coordonnée dont l'objectif premier est d'assurer une paix internationale durable.

Un objectif pour lequel le Conseil de sécurité, garant du maintien de la paix et la sécurité internationales, au titre de la Charte de l'ONU est appelé à jouer un rôle déterminant, a-t-il expliqué.

Abordant les grands axes des priorités de l'Algérie qui ambitionne d'apporter sa contribution à l'action du Conseil de sécurité,

le ministre a notamment souligné l'impératif de focaliser les efforts sur le renforcement de la paix et la sécurité internationales, la promotion des principes et valeurs du non alignement et d'un Multilatéralisme revigoré et le renforcement des partenariats ainsi que la poursuite de la lutte antiterroriste et contre le crime international organisé.

Ce sont là, a-t-il fait observer, les grandes lignes des principales priorités de l'Algérie au Conseil de sécurité. Notre pays, de par son rôle pivot dans sa région, ne manquera pas d'apporter une valeur ajoutée aux travaux du Conseil de sécurité, notamment en partageant ses vues de première main sur les défis en profonde évolution auxquels sont confrontés nos voisins immédiats, ainsi que la région du Sahel et sur le continent africain, et de promouvoir des approches coordonnées et intégrées assurant l'adhésion et l'appropriation des pays de la région.

Dans ce cadre, l'Algérie s'engage à mettre à profit ses atouts à la fois géographiques, stratégiques et diplomatiques, sous la conduite du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, pour apporter une contribution de qualité sur l'ensemble des questions examinées au sein du Conseil.

ALGÉRIE-PARLEMENT EUROPÉEN

Le Premier ministre reçoit une délégation du Parlement européen

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, une délégation du Parlement européen, constituée des membres de la Commission parlementaire mixte (CPM) Algérie-Union européenne, conduite pas

son président, M. Andrea Cozzolino, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a porté sur l'état des relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et leurs perspectives d'avenir", a précisé la même source.

ALGÉRIE-ETATS UNIS

L'Algérie, un partenaire solide pour la paix dans la région et le continent africain (responsable américain)

L'Algérie est un partenaire "solide" pour la paix et la stabilité dans la région et le continent africain, a indiqué mardi à New York le responsable du département d'Etat américain, chargée des Affaires du Proche Orient, Barbara Leaf.

La diplomate américaine a rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, en marge de la 77^e session de l'assemblée générale de l'ONU "pour discuter de la coopération américano-algérienne sur la stabilité régionale", a tweeté le Bureau des affaires du Proche Orient au département d'Etat.

Les discussions ont porté aussi sur "la paix et le prochain sommet de la Ligue arabe" prévu les 1er et 2 novembre en Algérie, ajoutée-t-on de même source, outre les derniers développements de la situation internationale dominée notamment par le conflit en Ukraine, la question palestinienne, la crise libyenne ainsi que la situation au Sahel.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Mise en échec d'introduction de grandes quantités de drogue par les frontières marocaines (MDN)

Des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogue s'élevant à plus de 7 quintaux de kif traité par les frontières avec le Maroc ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de la période du 14 au 20 septembre, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fleau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires, 57 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 7 quintaux et 68 kilogrammes de kif traité, alors que 236.998 comprimés psychotropes ont également été saisis", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une casemate pour terroristes et deux bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de ratissage à Bouira".

Par ailleurs, des détachements

de l'ANP "ont intercepté, à Tamansrasset, Bordj Badji Mokhtar, In-Guezzam et Djanet, 193 individus et saisi 17 véhicules, 227 groupes électrogènes, 116 marteaux piqueurs, 6 détecteurs de métaux, 36 tonnes de mélanges d'or brut et de pierre, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'arpentage illicite, tandis que 17 autres individus ont été arrêtés et 10 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande, s'élevant à 58 tonnes, ainsi que 167 quintaux de tabacs et 12.130 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis à Naâma, Mascara, Adrar, Biskra, El-Oued, Sétif, Mila et In Amenas".

Dans le même contexte, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 30.514 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tamansrasset, Tébesa, El-Tarf et Souk Ahras, alors que 115 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".

Ces opérations s'inscrivent dans la "dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme", ont abouti à des "résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne le communiqué.

Plaidoyer de l'Algérie pour une approche orientée vers l'action et prenant en compte les besoins des pays en développement

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a pris part mardi au siège de l'ONU, en marge des travaux du segment de haut niveau de la 77^{ème} session de l'Assemblée Générale, à la réunion ministérielle du Groupe des amis de l'Initiative Mondiale pour le Développement, à l'invitation de son homologue chinois, M. Wang Yi. Cette initiative, lancée par le Président chinois en septembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, vise principalement à renforcer la mobilisation de la communauté internationale pour l'accéléra-

tion de la mise en œuvre de l'Agenda des Nations Unies en matière de développement.

L'Algérie, rappelle-t-on, a été parmi les premiers pays à rejoindre ce groupe qui comprend aujourd'hui une soixantaine d'Etats membres. A l'occasion de cette réunion, M. Lamamra a affirmé que dans le contexte actuel des relations internationales marqué par la montée des tensions géopolitiques et l'aggravation des répercussions socio-économiques de la pandémie de la Covid-19, il est crucial pour les Etats membres de l'ONU d'œuvrer collectivement au renforcement de la coopération internatio-

nale pour accélérer la concrétisation des objectifs du développement durable.

Il a, dans cet esprit, appelé à l'adoption d'une approche orientée vers l'action et mettant particulièrement l'accent sur les pays en développement touchés par la crise alimentaire.

Déclinant les contours de cette nouvelle approche et énumérant les pré-requis de sa mise en œuvre, M. Lamamra a souligné l'impératif de mobiliser les financements nécessaires pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 dont les besoins sont actuellement estimés à plus de 2,5 milliards de dollars, en préconisant de

renforcer la lutte contre les flux financiers illicites, la corruption et le blanchiment d'argent.

Il a, en outre, mis en exergue l'apport des technologies numériques dans la stimulation du commerce et de l'investissement.

M. Lamamra a conclu son intervention en réitérant la conviction de l'Algérie quant à la nécessité de mettre en place une nouvelle architecture internationale pour une coopération plus effective en matière de développement, basée sur l'égalité souveraine des Etats et prenant pleinement en compte les préoccupations des pays en développement.